

**République algérienne démocratique et populaire**  
**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**  
**Université ABDELHAMID IBN BADIS**  
**Faculté des Langues Etrangère**  
**Département de français**



**Mémoire de master**  
**Option : Science du langage**

**Analyse des représentations des langues présentes en Algérie dans les  
discours épilinguistiques et le discours de fiction de l'écrivaine algérienne  
Assia Djebar**

**Sous la direction de : Ibtissem CHACHOU**

**Présenté par : Souhir BENKERDAGH**

**Membres du jury :**

**Président : Yamina MAGHRAOUI-TAIBI**

**Rapporteuse : Ibtissem CHACHOU**

**Examineur : Leila AZDIA**

**Année universitaire : 2018/2019**

## *Remerciements*

*Je tiens à remercier ceux qui m'ont aidée lors de la réalisation de ce travail :*

*J'adresse en premier lieu mes profonds remerciements à ma directrice de mémoire,*

*Madame **Ibtissem CHACHOU** pour l'aide qu'elle m'a*

*apportée, pour sa patience et ses encouragements*

*Je désire également à remercier mon mari **Boubadallah BRAIKIA** qui a toujours été là*

*pour moi.*

*Je témoigne de ma gratitude à mon amie **Kheira BOUGHLIEM** et à ma sœur **Meriem***

*Pour leur aide.*

*Merci à ma directrice **ALLOUCHE Rahmania** qui m'a toujours*

*soutenue et encouragé.*

*Mes remerciements vont également à mes amis et mes camarades de Master **SDL** ainsi*

*qu'à tous mes enseignants l'aide qui m'ont offert*

*Je remercie en particulier*

***M. Hadj MILIANI.***

## **Dédicace :**

Je dédie mon travail à :

Mes chers parents et beaux-parents, à ma belle-mère qui m'a soutenu et encouragé  
durant ces années d'étude.

Qu'elle trouve ici le témoignage de ma profonde reconnaissance.

À mes grands-parents dont je regrette l'absence en ce jour.

À ma fatma que j'adore.

À ma chère fille Karima.

À ma sœur ainsi qu'à son époux, à mes frères,

À Ahmed qui me manque.

À Mimi et Keltoum

À ma belle-sœur et mes beaux-frères.

À mes nièces AridjErrayhane et loudjine.

## TABLE DES MATIERS

<b>Introduction Générale</b> .....	07
<b>Chapitre 1: Cadrage conceptuel</b>	
<b>Représentation, discours épilinguistique et imaginaire linguistique</b>	
<b>1-</b> Introduction partielle .....	10
<b>2-</b> Généralité et Définition.....	10
2-1- la relation entre la linguistique et le discours littéraire .....	10
2-2 Définition des représentations linguistiques.....	11
2-3- Définition de l'imaginaire linguistique.....	12
2-4- Définition du discours épilinguistique.....	12
2-5- Définition de l'identité linguistique.....	13
2-6- Définition de l'appropriation linguistique.....	14
<b>3-</b> Etat de l'art et revue de littérature.....	14
<b>4-</b> L'écrivaine Assia Djebar : profil et vécu.....	18
<b>5-</b> conclusion partielle.....	22

## **Chapitre 11 : Orientations méthodologique**

### **Etude et analyse du discours épilinguistique et du discours de fiction de l'écrivaine Assia Djébar**

<b>1-</b>	Introduction partielle.....	24
<b>2-</b>	Présentation du corpus.....	24
<b>3-</b>	Choix méthodologique.....	25
<b>4-</b>	Analyse thématique autour des trois thèmes : l'identité linguistique, imaginaire linguistique et appropriation linguistique.....	25
	4-1- l'analyse thématique autour du discours épilinguistique (l'arabe institutionnel, l'arabe algérien, le berbère et le français).....	26
	4-2- l'analyse thématique autour des passages des romans (l'arabe institutionnel, l'arabe algérien, le berbère et le français).....	30
<b>5-</b>	Synthèse : Bilan de l'analyse thématique.....	39
<b>6-</b>	<b>Conclusion</b>	
	<b>Générale</b> .....	41
<b>7-</b>	Références bibliographique.....	44
<b>8-</b>	Annexe	

# Introduction générale

### L'introduction générale

Le plurilinguisme est un phénomène qui caractérise de multiples sociétés dans le monde dont la société algérienne qui est connue par sa richesse linguistique. Son histoire et sa géographie sont des éléments qui ont participé au contact de plusieurs langues que sont l'arabe institutionnel, le berbère, le français et l'arabe algérien. Même la littérature est influencée par ce plurilinguisme ce qui explique l'existence des différents écrits en plusieurs langues. Une littérature est produite dans toutes ces langues dont le français. L'Algérie compte de nombreux écrivains qui ont choisi le français comme langue d'écriture tels qu'Assia Djébar, Kateb Yacine, Mouloud Mammeri, Jean Amrouche et des contemporains comme Kamel Daoud, Yasmina Khadra...etc.

La notion de représentations des langues chez les écrivains a été souvent une préoccupation des linguistes algériens et des spécialistes

en sciences du langage. Cela explique le choix de notre présent travail qui s'inscrit dans cette spécialité. Cette analyse des représentations des langues concerne l'arabe algérien, l'arabe institutionnel, le berbère et le français présents sur le territoire algérien.

Nous nous intéressons au discours épilinguistique de cette auteure en analysant des passages extraits de ses romans. Nous avons choisi les énoncés que nous avons jugés significatifs. Notre objectif est de réaliser un travail scientifique qui rend compte des représentations d'un point de vue sociolinguistique. Nous souhaitons que notre travail ait une utilité dans le domaine des sciences du langage et qu'il puisse ouvrir la voie à d'autres travaux sur les rapports entre les langues pratiquées en Algérie et les représentations que les écrivains en ont.

Vu les multiples écrits de cette écrivaine algérienne, nous nous sommes trouvés devant un choix difficile. Finalement, pour l'analyse du discours de fiction, nous avons choisi trois romans que sont : Nulle part dans la maison de mon père, l'amour la fantasia, la disparition de la langue française. Pour des discours épilinguistiques, nous avons recouru à un entretien avec Lise Gauvin et à son discours à l'académie française publiés sur web.

Ce choix de corpus comporte des énoncés qui renvoient à la relation que nous allons essayer de montrer entre les sciences du langage et la littérature. Le premier corpus est littéraire, c'est-à-dire, des passages des romans où nous analysons les paroles des personnages évoquant la ou les langues. Le deuxième corpus concerne le discours épilinguistique de l'écrivaine. Ceci explique notre intérêt pour ces romans et pour ces discours médiatiques qui portent sur les langues en usage sur le territoire algérien.

La question posée est de savoir quelles sont les représentations des langues chez Assia Djébar ?

Pour apporter des éléments de réponse à cette problématique nous nous basons sur les hypothèses suivantes :

Préfère-t-elle écrire en français dans la mesure où cette langue lui donne plus de liberté d'expression par rapport à d'autre langue.

Les thèmes de l'appropriation de la langue, de l'identité linguistique et de l'imaginaire linguistique dans les discours d'Assia Djébar sont récurrents.

Nous subdivisons le travail en deux chapitres. Dans le premier nous présenterons la définition des concepts suivants : la représentation linguistique, l'imaginaire linguistique, l'identité linguistique et le discours épilinguistique que nous utiliserons dans l'analyse de notre corpus. Nous présenterons enfin des éléments de biographie et de bibliographie de l'écrivaine Assia Djébar.

Dans le deuxième chapitre intitulé « Méthodologie et analyse des observables », nous présenterons notre corpus. Nous adopterons la méthode de l'analyse thématique du discours épilinguistique et quelques passages des romans portant sur les langues pratiquées en Algérie.

Notre analyse s'articule autour de trois thèmes : L'appropriation linguistique (l'arabe institutionnel, l'arabe algérien le berbère et le français), l'analyse thématique autour de l'identité linguistique (l'arabe institutionnel, l'arabe algérien, le berbère et le français) et l'analyse thématique autour de l'imaginaire linguistique (l'arabe institutionnel, l'arabe algérien le berbère et le français)

Enfin nous présenterons nos résultats sous forme de synthèse récapitulative où nous avons tenté de faire une analyse comparative entre le discours épilinguistique et les discours littéraires.

Nous nous sommes trouvés plusieurs fois dans des impasses vu la complexité de l'agencement entre les deux disciplines : la littérature et la linguistique.

**CHAPITRE 1 : CADRAGE CONCEPTUEL**  
**PRESENTATION, DISCOURS**  
**EPILINGUISTIQUE ET IMAGINAIRE**  
**LINGUISTIQUE**

## **1. Introduction**

Le point de départ de toute recherche prend appui sur le cadrage théorique dans lequel elle s'inscrit. C'est à ce stade qu'interviennent les notions et les concepts de base qui mènent à déterminer et à préciser les objectifs de cette recherche. Tout travail scientifique, et afin de cerner sa spécificité va du général vers les points essentiels et centraux. Pour arriver au but, nous tenterons dans le présent chapitre de présenter les définitions de quelques concepts qui sont en rapport avec notre thème. Nous essayons de démontrer brièvement la relation entre la linguistique et la littérature.

Notre perspective porte essentiellement sur les représentations des langues (l'arabe institutionnel, l'arabe algérien, le berbère et le français) chez Assia Djebar. Cette perspective s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique. L'étude que nous menons prend en considération des passages des romans où l'écrivaine évoque les langues à travers des discours de fiction et des discours épilinguistiques.

## **2-Définitions des concepts**

### **2-1-La linguistique et le discours littéraire : le lien entre eux**

Les apports des sciences du langage à la littérature ont été au centre de préoccupation de nombreux spécialistes, ce qui explique l'existence d'une relation entre la linguistique et la littérature. Dominique Maingueneau nous éclaire sur ce point en déclarant que « *l'évolution des sciences du langage et de l'ensemble des sciences humaines et sociales à partir des années 1970 ont profondément renouvelé les relations entre sciences du langage et littérature* ». (Maingueneau Dominique 2011 :75)

La linguistique et le discours littéraire sont associés depuis des dizaines d'années, la relation entre elles est fondée sur le partage dans la mesure les linguistes s'intéressent aux textes littéraires du point de vue sociolinguistique et plus précisément du point de vue de l'analyse du discours.

Pendant les années quatre-vingts, la relation entre ces deux disciplines évolue grâce à l'implication des linguistes et des littéraires ; selon Maingueneau Dominique « *au cours des années 1980, aux littéraires et aux linguistes de renouer progressivement le contact sur des bases* » (*ibid.*), *en s'appuyant sur les courants pragmatiques et des théories de l'énonciation, et ces dernières « ont donné accès à des phénomènes linguistiques d'une grande finesse (modalités, discours rapporté, polyphonie, point de vue, temporalité, détermination nominale, connecteurs argumentatifs, reformulations...)* », ainsi ils mettent l'accent « *sur l'inscription de l'énonciateur dans son propre discours* ». (*Ibid.*).

Nous constatons que la relation entre les sciences du langage et la littérature ne se limite pas dans les matériaux partagés entre les linguistes et les littéraires ; mais elle

s'étend aux pratiques langagières dans les deux domaines. Dans ce cas, elle dépasse le profil stylistique de la production littéraire.

## **2-2- Les représentations linguistiques**

Le concept de représentation emprunté aux sciences sociales a été intégré récemment au domaine de la sociolinguistique, il est devenu un concept d'actualité opératoire, « *notion représentation apparaît fréquemment dans le champ de la sociolinguistique* » (Calvet Louis Jean 1993, Blanchet Philippe 2002).

On remarque que cette notion est omniprésente dans le champ des études concernant les langues et leur appropriation. Pour préciser sa définition on doit revenir en premier lieu à ses origines que l'on retrouve dans le domaine la psychologie sociale. Il semblerait que toute représentation est tout d'abord sociale. L'aspect idéologique insiste sur les représentations comme système de croyances et de normes sociales. Jodelet Denise définit la représentation comme « *une forme de connaissance, socialement élaboré et partagé, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » (Jodelet Denis 1989 :36).

On peut considérer que les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie de représentations sociales : même si la notion de représentation sociolinguistique, d'un point de vue épistémologique, fonctionne de manière autonome dans certains secteurs des sciences du langage « *les diverses représentations ( ainsi que les stéréotypes, attitudes) collectivement intériorisées par la communauté linguistique produisent des opinions qui ne demandent qu'à être proférées si on les sollicite (à travers sondage et enquêtes, débats)* » (Boyer Henri 2003 :44).

Donc c'est à la croisée du psychologique et du sociolinguistique que se trouve le souci des représentations que se font les locuteurs d'une langue et de ses pratiques linguistiques. Il est d'une dimension essentielle parce que les représentations sont associées à l'appartenance culturelle et à l'histoire sociale des personnes, en ajoutant que l'existence de la langue dépend de l'existence de la relation sociale, la langue est considérée comme non indépendante et non propre parce qu'elle est issue des échanges verbaux entre les locuteurs parce que une langue vivante une société qui la produit est vivante.

Tous les locuteurs ont des représentations, car en sciences du langage, il est fréquemment question de « *complexité des évaluations que les locuteurs fabriquent sur leurs langues et sur celles des autres* ». (Chachou Ibtissem 2018 :73).

La notion de représentation est devenue le souci de plusieurs chercheurs parce qu'il s'agit d'un concept difficilement définissable. Hernandez-Company l'a défini comme étant « *la réponse intellectuelle et affective, d'ordre arbitraire et subjectif, des membres d'une société face aux langues et aux variétés de leur environnement social* » (Houville sylvain-lionel 2014 :18).

D'autres chercheurs la considère comme « *l'idée qu'existe en chaque locuteur un ensemble de représentations, d'images, de croyances qui conditionnent son rapport à sa propre langue et à celle des autres* » ( Bruno Maurer & Pierre-Yves Rccah 1998) cela veut dire que chaque locuteur possède des représentations qu'il partage avec les autres ou des opinions explicites ou implicites sur l'usage d'une langue, et cette dernière est considérée comme "*un ensemble de pratiques et de représentations*" (Calvet Louis Jean 1999 :165).

Doise de son côté l'a considéré comme ayant un statut polysémique en la qualifiant de «*notion carrefour*» (Doise Willem 1985 : 243) parce qu'elle se trouve dans différents domaines de recherche en sciences humaines et sciences sociales ainsi qu'en sciences du langage.

### 2-3-L'imaginaire linguistique :

On comprend par imaginaire linguistique « *les images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent, qu'il s'agisse de valeur, d'esthétique, de sentiment normatif, ou plus largement métalinguistique* » (Branca-Rossof, 1996 :79).

D'un autre côté, il faut mentionner que l'étude de l'imaginaire linguistique se fait avec l'introduction de l'idée de norme principalement les normes subjectives et objectives, ces normes ont été théorisées par Anne-Marie Houdebine, auteure de la théorie de l'imaginaire linguistique : « *l'étude de l'imaginaire linguistique en synchronie et en diachronie doit mettre en relation les normes subjectives et les normes objectives. Des enquêtes en cour indique que les sujets se construisent différemment leur imaginaire suivant que leur langue est à tradition orale ou écrite : dans le premier cas, les commentaires et les évaluations relèvent essentiellement des normes fictives, alors que les normes objectives l'emportent dans le second* » (Houdebine Anne-Marie 1997 :167). Par ailleurs, elle ajoute que « *L'imaginaire linguistique des sujets peut être étudié selon un axe de discontinuité en catégorie allant du degré neutre de l'évaluation au degré le plus qualifiant* » (Chachou Ibtissem *ibid.*).

Selon Wim Ramysen, le modèle de l'Imaginaire linguistique développé par Anne-Marie Houdebine a été conçu en tenant compte des acquis de la sociolinguistique et de la linguistique opérationnelle. Il a été constitué à partir d'une réflexion sur les représentations sociales de la langue et sur leur rôle dans l'évaluation de cette dernière.

### 2-4-Le discours épilinguistique

Pour définir le concept de « discours épilinguistique », nous nous sommes trouvés confrontés à nouveau à une confusion terminologique et une complexité concernant la définition de ce concept. Selon Michel Broussard, cette notion est basée sur des activités et des productions des locuteurs « *les activités épilinguistiques consistent en une connaissance intuitive et un contrôle fonctionnel des traitements linguistiques* » (Gombert Jean-Emile 1990 :333).

Cette activité épilinguistique est définie par A. Culioli (1968-1990) comme « *non consciente contrairement à (l'activité métalinguistique, consciente), elle ne se traduit pas*

*directement en mots. Nous postulerons toutefois qu'elle laisse des traces dans l'activité langagière. A travers les marques linguistiques issues de la production épilinguistique (discursives, gestuelles, etc.), elle se caractérise par le dynamisme et la variation. Elle correspond donc à l'ensemble des mises en discours conscientes sur les langues, le langage ou les pratiques langagières qui régissent la relation du sujet au langage et dont les fluctuations résultent du phénomène inconscient de la subjectivation » (Canut Cécile 1998 :69), et l'ensemble des productions épilinguistiques qui désignent généralement ce qui relève de « la réflexion sur l'activité de langage dans son ensemble mais qui fait souvent référence à des savoirs sur le langage » (ibid.).*

Par ailleurs, l'activité épilinguistique « ne se traduit toutefois pas forcément par des « mises en mots », mais aussi par des gestes, des mimiques, etc., voire du « non-dit » (ibid : 75).

Selon certains spécialistes, le discours épilinguistique se situe entre la production et l'activité langagière « Aux prises avec les images qu'il se construit de l'autre et de son discours, le sujet tente perpétuellement de se positionner lorsqu'il commente la façon de parler d'autrui ou de lui-même. » (ibid). D'autres théoriciens imputent ça à la part de l'inconscient chez les locuteurs : « qui laisse des traces de subjectivité d'inspiration culturelle ou autres et des prises de position idéologique dont l'auteur n'est pas toujours conscient ». (ibid).

Le discours épilinguistique « se manifeste par des évaluations de la part du locuteur sur son dire ou celui de l'autre au cours de l'interaction, elles ne sont pas des produits stables ou définitifs » (ibid), elles sont mouvantes.

L'ensemble des jugements, évaluations et catégorisations portés sur les pratiques langagières diffèrent d'un locuteur à un autre. On peut même trouver des positions paradoxales dans des jugements au niveau de la valorisation ou de la dévalorisation portés par le même locuteur et des divergences concernant sa langue ou celle des autres, c'est ce qu'on appelle des avis mitigés.

### **2-5-L'identité linguistique:**

#### **En quoi la langue est-elle porteuse d'identité ?**

La langue est censée être un composant créateur de la recherche identitaire que ce soit pour la littérature qui est l'espace de cette notion ou bien pour les sciences du langage. D'après Lamizet :

*« Notre langue structure notre identité, en ce qu'elle nous différencie de ceux qui parlent d'autres langues et en ce qu'elle spécifie notre mode d'appartenance (les langues sont propres aux pays auxquels nous appartenons) et de sociabilité (les langues sont faite d'accents, d'idiolectes, de particularité sociales de langage et d'énonciation) » (lamizet Bernard 2002 : 5-6).*

«Une langue ne sert pas à communiquer, elle sert à être», (Mohamed Dridi 2007). Cette citation exprime bien le lien important entre la langue et l'identité et que la langue représente pour le sujet parlant une dimension symbolique et déterminante pour son identité.

L'identité est comme l'affirme cet auteur, est un produit de la société : *«l'identité humaine n'est pas donnée, une fois pour toute, à la naissance : elle se construit dans l'enfance et désormais doit se construire tout au long de la vie. L'individu ne la construit jamais seul : elle dépend autant des jugements d'autrui que ses propres orientations et définitions de soi, l'identité est un produit des socialisations successives »* (ibid.).

L'identité linguistique ne peut donc se bâtir que via une «conscientisation» de son appartenance à un groupe, à une communauté linguistique. Elle suppose donc de la part des locuteurs la conscience de la langue qui fonde le groupe, qui l'unifie et qui permet à ses utilisateurs de déterminer leur appartenance à cette communauté et à se distinguer des autres.

Cela veut dire que le locuteur avant de prouver son identité linguistique, il valorise la langue et démontre son attachement à la langue adoptée pour s'identifier (symbole identitaire). Il donne une image positive de cette langue. (Ibid.)

L'identité linguistique peut être vue et concrétisée dans les attitudes et les comportements des locuteurs envers la ou les langues. Elle se voit, tantôt comme des symboles identitaires et tantôt comme une valorisation d'une langue privilégiée par rapport à d'autres langues qui la côtoient.

## **2-6-L'appropriation linguistique :**

L'appropriation d'une langue est un phénomène sociolinguistique qui s'intéresse au comportement langagier du locuteur envers la langue.

C'est ce que nous pouvons repérer au sein de la littérature chez certains écrivains algériens, en langue française, en considérant cette dernière comme un lien commun, qu'il faut maîtriser et protéger, ainsi ils font preuve de beaucoup de loyauté à l'égard de la langue dans leur discours. Dans notre domaine de spécialité, les sciences du langage, nous détectons ce phénomène à partir des jugements, des sentiments, des comportements, des attitudes sur la langue, sans ignorer qu'elles sont aussi présentes dans différentes autres formes de discours épilinguistique.

Pour parler d'appropriation linguistique, nous devons mettre l'accent sur les formes langagières dites ou écrites. Chez les écrivains cette notion est repérable à travers la langue choisie comme outil d'écriture et comme élément crucial du discours tout en la valorisant et en lui donnant un statut particulier.

### 3-Etat de l'art et revue de littérature

Concernant la revue de littérature que nous avons consultée, nous avons choisis les références les plus représentatives de notre étude.

D'abord, les deux articles d'Attalah Mokhtar et Chachou Ibtissem. Le premier intitulé « *études littéraire algériennes* » publié en 2005, et le deuxième « *Les gens qui me reprochent mon accent, je ne m'appelle pas Marianne, je suis Algérienne* » *Les perceptions de la norme du français pratiqué en Algérie* » en 2017. Puis nous nous sommes référés à un travail de master réalisé par l'étudiante Boughliem Kheira qui porte sur : « *les représentations du français chez les écrivains algériens d'expression française cas d'Amine Zaoui , Kamel Daoud et Assia Djébar* », soutenu en 2018.

Dans son travail de recherche, l'étudiante s'est référée à son tour à deux articles : le premier article de Maclaughlin Mireille est intitulé « *les représentations linguistiques des jeunes écrivains du sud-est du Nouveau Brunswick* ». Le second intitulé « *Pour une problématisation des écritures bilingues dans la littérature Francophone algérienne* » est rédigé par Abbès- Kara Attika-Yasmine et kebbas Malika. Elle a mis l'accent sur les énoncés qui renvoient aux thèmes traités dans notre recherche.

Atallah Mokhtar a analysé le choix que font les écrivains algériens de la langue française comme un outil d'écriture. Dans son ouvrage, il a abordé un point qui nous intéresse, il s'agit de « *la littérature algérienne de graphie française, entre l'engagement universel et le nationalisme spécifique* ».

Les événements historiques ont influencé l'engagement littéraire et politique en langue française. Des auteurs algériens de diverses régions du pays, comme Kateb Yacine, Mouloud Mammeri, Mouloud Feraoun, Mohamed Dib et Malek Haddad, ont évoqué cet impact. Comme cela se donne à lire à travers ce propos : « *l'engagement nationaliste à travers l'expression littéraire s'inspira de la dure réalité algérienne face à une hégémonie coloniale (...) ce qui met la littérature algérienne de graphie française à l'avant-garde de la littérature de combat et du patriotisme algérien* » (Atallah Mokhtar 2005 : 94). Cette littérature imposée pendant la colonisation française se caractérise par sa qualité esthétique. Les écrivains algériens ont été les « *bons élèves de l'enseignement colonial* » (ibid.). Ils étaient considérés comme « *les chantres de cette nouvelle tendance littéraire* » (ibid.).

Cette maturité de la littérature algérienne de graphie française a influencé beaucoup de lecteurs parmi eux Assia Djébar qui a été inspiré par leurs écrits. C'est une littérature antérieure : « *une femme, cependant, s'imposa au milieu de toutes ces voix masculines, Assia Djébar* ». Elle a eu le même cheminement que ses compatriotes hommes en écrivant dans le même contexte de l'Algérie révolutionnaire « *ses productions, à la fois littéraires et intellectuelles, supposent aussi des positions d'engagement politique...mais à travers une certaine pratique de l'écriture artistique* » (ibid.)

Il est nécessaire de montrer que « *la vision du monde de ces romanciers et leurs pratiques de l'écriture n'étaient guère étrangère à leurs comportement politique ; surtout quand il s'agissait de défendre la légitimité des revendications* » (ibid.)

Pour sa part, Chachou Ibtissem évoque un point qui nous a semblé important concernant le discours épilinguistique. Dans son article elle avance que « *Le discours des écrivains francophones relayé sur les réseaux sociaux (...) Ces représentations sont importantes à rappeler dans la mesure où elles se trouvent souvent relayées dans les réseaux sociaux, sous formes de citations, pour servir d'arguments en faveur ou en défaveur de l'usage du français et des autres langues également* » (Chachou Ibtissem 2018 : 4), surtout dans le domaine sociolinguistique. Elle explique que : « *Le français fait également l'objet d'un discours épilinguistique, notamment chez les écrivains francophones de différentes générations.* » (Ibid.).

Chachou Ibtissem parle de la langue française qui n'échappe pas au discours épilinguistique. Cette notion est la plupart du temps attachée à celle de représentations. Chachou Ibtissem indique dans ce passage : « *Ces représentations sont importantes à rappeler dans la mesure où elles se trouvent souvent relayées dans les réseaux sociaux, sous formes de citations, pour servir d'arguments en faveur ou en défaveur de l'usage du français et des autres langues également. Il s'agit de discours numériques circulants (...)* » (ibid). Cela veut dire que les représentations sont présentes dans la société et même sur les réseaux sociaux.

En parlant des écrivains francophones cités ci-dessus, Kateb Yacine, Mouloud Feraoun, Malek Haddad et Assia Djebar, nous remarquons leur usage de la langue française s'apparente à l'usage d'une langue qu'ils se sont approprié. Pierre Amrouche affirme que son père : « *il parlait un français que seuls les étrangers peuvent parler. Les Français ne pratiquent pas cette perfection du français, en utilisant toutes les possibilités du vocabulaire, de la syntaxe. Ils en sont bien incapables, et aujourd'hui plus qu'hier où pourtant les gens parlaient mieux. Lui, il met un point d'honneur à être le meilleur. Et ça aussi ça agace* » (ibid).

L'imposition du français à l'époque coloniale au détriment de la langue arabe et du berbère a mis ces écrivains dans une position embarrassante par rapport au choix du français. Ils étaient en permanence amenés à justifier leur choix linguistique du français. Les positions oscillaient entre la nécessité de l'appropriation de la langue française comme langue d'usage littéraire et la quête identitaire dans les langues maternelles (arabe et berbère). Chachou Ibtissem a signalé que les représentations de la langue française ont pris d'autres voies chez les écrivains algériens d'expression française. Ces derniers ont pris le français comme langue d'écriture en se l'appropriant pour différentes raisons.

Maclaughlin Mireille en analysant les représentations linguistiques des jeunes écrivains du Sud-est du Nouveau-Brunswick, a associé les domaines de la littérature et de la sociolinguistique. Cette association dans l'analyse du contenu du discours, dans les corpus littéraires et dans les entretiens sociolinguistiques. Elle a démontré l'influence des représentations sur la littérature acadienne en disant « *j'analyserai plus précisément le*

*rôle qu'ont joué les écrivains (...) sur la valorisation de la variété régionale du français, à la lumière du modèle des représentations linguistiques tel qu'élaboré par Calvet Louis-Jean* » (Maclaughlin Mireille 2001 :134).

Elle a montré aussi l'apport de la jeunesse littéraire acadienne quant à la réflexion sur la variation linguistique en Acadie. En se basant sur la quête de légitimité linguistique qui la considère comme un élément de l'identité de ce groupe des jeunes écrivains qui représente une minorité anglophone, en déclarant « *j'insiste sur le rapport à l'identité linguistique n'est qu'une seule des nombreuses facettes qui composent l'identité* » (ibid.).

La linguiste ajoute « *Les représentations linguistiques sont des facteurs de changement* » (ibid.). A travers ce passage, l'auteur voulait nous montrer l'intérêt d'étudier les représentations linguistiques au niveau de deux points intéressants qui sont les pratiques langagières des locuteurs et la quête identitaire : « *tout locuteur est-il en quête de légitimité linguistique. Cette quête serait à l'origine du changement linguistique, soit par stabilisation ou par substitution* » (ibid.). Nous pensons que cette idée est importante dans la mesure où elle se rapproche d'un point que nous allons traiter par la suite qui est l'identité linguistique.

Le second article traité par l'étudiante est le suivant « *Pour une problématisation des écritures bilingues dans la littérature Francophone algérienne* ». C'est un travail effectué par deux chercheuses Abbès- Kara Attika-Yasmine et kebbas Malika. Il porte sur la comparaison de la production littéraire de certains écrivains vétérans qui ont vécu durant l'époque coloniale et après l'indépendance les sont : Mouloud Mammeri, Mohamed Dib et Assia Djébar.

Ce travail a traité de la structure d'œuvres littéraires rédigées en langue française, car, d'après les spécialistes : « *le texte français est travaillé par des énoncés de la langue d'origine (arabe et / ou le berbère), avec certain nombre de modalités d'intégration (xénismes, emprunts et calques)* ». (Boughliem Kheira 2018 :17).

Les chercheurs ont étudié notamment les énoncés d'Assia Djébar extraits de son ouvrage « *Ces voix qui m'assiège en marge de ma francophonie* » publié en 1999, en illustrant son choix de la langue française comme outil d'écriture et sa position envers les autres langues, l'arabe institutionnel, l'arabe algérien et le berbère.

L'étude réalisée par Abbès- Kara Attika-Yasmine et kebbas Malika rejoint notre thématique de recherche dans la mesure où leur corpus se base également sur la collecte des passages des romans des écrivains cités ci-dessus à leur tête Assia Djébar.

Vu la difficulté rencontrée dans notre travail « *Il est difficile d'analyser le discours des personnages fictifs d'un point de vue scientifique (sociolinguistique)* » (ibid.). Mais cela nous a encouragé à poursuivre notre recherche, à traiter les extraits qui relèvent du discours fictif.

Notre intérêt porte sur le discours épilinguistique et les représentations sociolinguistiques que l'auteure produit des langues. Nous avons mis l'accent sur la

comparaison entre ce que dit Assia Djebar en tant qu'écrivaine et ce qu'elle fait dire à ses personnages.

Le second article traité par l'étudiante le suivant « *Pour une problématisation des écritures bilingues dans la littérature Francophone algérienne* ». C'est un travail effectué par deux chercheurs Abbès- Kara Attika-Yasmine et kebbas Malika. Il porte sur la comparaison de la production littéraire de certains écrivains vétérans qui ont vécu l'époque coloniale et après l'indépendance les sont : Mouloud Mammeri, Mohamed Dib et Assia Djébar.

Ce travail a traité la structure d'œuvre littéraire rédigé en langue française, car, d'après les spécialistes : « *le texte français est travaillé par des énoncés de la langue d'origine (arabe et / ou le berbère), avec certain nombre de modalités d'intégration (xénismes, emprunts et calques)* ». (Boughliem Kheira 2018 :17).

Les chercheurs ont étudié notamment les énoncés d'Assia Djébar de son ouvrage « *Ces voix qui m'assiège en marge de ma francophonie* » publié en 1999, en illustrant son choix de la langue française comme outil d'écriture et sa position envers les autres langues, l'arabe institutionnel, l'arabe algérien et le berbère.

L'étude réalisée par Abbès- Kara Attika-Yasmine et kebbas Malika, nous pensons qu'elle rejoint notre thématique de recherche à travers son regard littéraire. Nous le considérons comme un point commun, car, leurs corpus se basent également sur la collecte des passages des romans des écrivains cités ci-dessus à leurs têtes Assia Djébar

Vu la difficulté rencontré dans notre travail « Il est difficile d'analyser le discours des personnages fictifs d'un point de vue scientifique (sociolinguistique) » (ibid.). Mais cela ne nous a pas empêché au contraire, il nous encouragé à poursuivre notre recherche, à traiter les extraits dans leurs point fictif, comme n'est il pas évident. Nous ne pouvons pas ignorer que l'écrivain est toujours dedans pendant son écriture. Comme nous nous somme intéressés dans notre étude au discours épilinguistique d'Assia Djébar, également à ses représentations à l'égard de l'arabe institutionnel, l'arabe algérien le berbère et le français à travers ses énoncés (pratiques langagière).

Nous pouvons dire que notre intérêt penche sur le discours épilinguistique et les représentations sociolinguistiques que l'auteure produit des langues. Comme nous avons mis l'accent sur la comparaison entre ce que dit Assia Djébar en tant qu'écrivaine et en tant que personnage

Ces représentations sont liées aux différents thèmes traités dans notre travail de recherche: l'imaginaire linguistique, l'identité linguistique et l'appropriation linguistique.

#### **4-L'écrivaine Algérienne Assia Djébar : profil et vécu**

##### **4-1-Assia Djébar<sup>1</sup>**

Son propre nom Fatima Zohra Imaleyen, elle est née en 1936 à Cherchell en Algérie pendant la colonisation française, elle est issue d'une famille de petite bourgeoisie

---

<sup>1</sup> <http://femmesavantes.pressbooks.com/chapter/chapitre-3assia-djébar-ecrivaine-et-historienne/>

traditionnelle algérienne à l'époque elle vécu durant la période coloniale et poste coloniale. Elle a décédé le 6 février 2015 à Paris en France.

Son père était un instituteur de la langue française, il a fait ses études dans l'école normale de Bouzereah, il était le seul qui a continué ses études dans sa famille pour aider son père financièrement malgré la difficulté de la vie à l'époque. Ils étaient t peu nombreux ceux qui poursuivaient leurs études durant la période coloniale.

Assia Djebbar a vécu son enfance à Mouzaia ville exactement à Mitidja, elle a fait ses études à l'école française la journée et des qu'elle termine, elle rejoint ses petits voisins, à l'école coranique privé l'après-midi pour apprendre l'arabe à travers le coran, sa mère a toujours insisté pour qu'elle apprenne à écrire l'arabe, « *De six à onze ans, c'était tout à fait naturel ; j'allais à l'école primaire, qui se trouvait en face de la maison. Au début j'y allais avec mon père et puis après j'y allais et j'en revenais seule. Ensuite, j'ai passé le concours des bourses et j'étais interne à Blida. Pendant ces six années au village, car c'était un village de colonisation, ma mère disait : « Il faut qu'elle apprenne et qu'elle écrive l'arabe (...) Quand je suis arrivée en sixième et qu'on m'a dit : « Quelle première langue étrangère voulez-vous prendre ? » Comme j'avais fait mes six années d'école coranique, j'ai mis, en première position : « arabe ». Cela a causé un grand branle-bas ».* (Gauvin Lise 1996). Ensuite, elle a eu le concours des bourses qu'elle a passé avec succès, elle a poursuit ses études à Blida en tant qu'interne.

Assai Djebbar collégienne suivait ses études en section classique en étudiant le (grec, latin, anglais). Elle était parmi les premiers, elle a eu beaucoup de prix chaque fin d'année, elle a toujours aimé le sport ce qui définit sa pratique de basket balle, sans ignorer sa lecture tous les soirs sous son drap et sa lampe depuis sans enfance cela était motivé par sa curiosité par rapport aux choses de la vie et pour enrichir ses connaissances. Elle avait toujours soif de lecture.

Dès que Assia Djebbar a eu son baccalauréat en 1953 et c'était rare à l'époque, sa famille a déménagé à Alger pour qu'elle puisse poursuivre ses études. Après deux ans, en 1955, elle était la première femme algérienne admise à l'école normale supérieure de sèvre à Paris en France. Ensuite elle revint à Tunis pour préparer son diplôme universitaire.

En 1959, elle partit au Maroc exactement à Rabat pour enseigner et étudier en même temps l'histoire moderne et contemporaine du Maghreb à la faculté des lettres.

L'écrivaine revint au pays la même année ou l'Algérie eu son indépendance en 1962, pour enseigner l'histoire et la philosophie à l'université d'Alger pendant trois ans, la seconde matière qu'elle a voulu étudier mais ses capacités limitées en langue arabe l'ont empêché de l'étudier elle disait à propos de cela : « Je voulais faire des études de philosophie. Mais j'ai cru que je ne pouvais pas le faire parce que me manquait la pratique de l'arabe littéraire, personne ne m'ayant dit que beaucoup de textes philosophiques arabes, par exemple ceux d'Averroès avaient été perdus dans l'original et ont été restitués à partir du latin. » (ibid).

En 1965, elle retourne en France pour s'installer là-bas parce que, l'Algérie décida de divorcer du système français en vigueur à l'époque, à partir de cette année tout est arabisé, l'arabe devient la langue nationale et institutionnelle ce qui explique que l'enseignement se fit en arabe classique dans tous les secteurs même à l'université ce qui définit la nouvelle politique linguistique d'arabiser tous ce qui était en français.

Dès 1974, elle revint de nouveau en Algérie pour enseigner la littérature française et le cinéma toujours à l'université d'Alger jusqu'à 1980.

Entre 1983 à 1989, elle était désignée comme représentante de l'émigration algérienne par Pierre Bérégovoy, ministre français des affaires sociales, pour siéger au conseil d'administration du FAS (Fonds d'action sociale).

De 1995 à 2001 elle travailla comme professeure titulaire à Luisiana State University de Baton Rouge (États-Unis) ou elle dirigea au même temps le centre d'études françaises et francophones de Louisiane.

En 2001, Assia Djebar quitta la Louisiane en rejoignant New York University, pour occuper le même poste ou elle était nommée Silver chair Professor. Et docteur honoris causa des universités de Vienne (Autriche), de Concordia (Montréal) et d'Osnabrück (Allemagne).

Assia Djebar, la première écrivaine du Maghreb a été élue à l'académie française au cinquième fauteuil de M. Georges Vedel. L'écrivaine a écrit plusieurs ouvrages qui ont été traduit en vingt-trois langues.

Assia Djebar a beaucoup écrit cela définit ces différents ouvrages.

### **Romans**

La Soif, roman, 1957.  
Les Impatients, roman, 1958.  
Women of Islam, 1961.  
Les Enfants du nouveau monde, roman, 1962.  
Les Alouettes naïves, roman, 1967.  
L'Amour, la fantasia, roman, 1985.  
Ombre sultane, roman, 1987.  
Loin de Médine, roman, 1991.  
Vaste est la prison, roman, 1995.  
Les Nuits de Strasbourg, roman, 1997.  
La Femme sans sépulture, roman, 2002.  
La Disparition de la langue française, roman, 2003  
Nulle part dans la maison de mon père, roman, 2007.

### **Nouvelles**

Chronique d'un été algérien, plume, 1993.  
Le Blanc de l'Algérie, récit, 1996.  
Oran-langue morte, 1997.

Femmes d'Alger dans leur appartement, 2002.

**Théâtre**

Rouge l'aube, 1969.

Fille d'Ismaël dans le vent et la tempête, drame musical en 5 actes, 2000.

Aicha et les femmes de Médine, drame musical en 3actes, 2001.

**Essai**

Ces Voix qui m'assiègent : en marge de ma francophonie, 1999.

**Films**

La Nouba des femmes du mont Chenoua, 1978.

La Zerda ou les chants de l'oubli, 1982.

**Poésie**

Poème pour l'Algérie heureuse, 1969.

**Sans oublier qu'Assia Djebar a eu plusieurs prix qui sont :**

Prix de la critique internationale,( biennale de Venise) -1979.

Prix libérateur de francfort, (Allemagne) - 1989.

Prix Maurice Maeterlinck, (Bruxelles, Belgique) - 1995.

International Literary Neustadt Prize, (États-Unis) - 1996.

Prix international de Palmi (Italie) -1998.

Prix de la paix des Editeurs allemands, (Francfort) - 2000.

Prix international Pablo Neruda, (Italie) - 2005.

Prix international Grinzane Cavour pour la lecture, (Turin, Italie) - 2006.

## **5- Conclusion partielle**

Nous avons essayé dans le premier chapitre de définir les concepts qui renvoient au centre d'intérêt de notre recherche. En allant de ces notions, nous continuons notre travail en suivant une méthodologie qui s'appuie sur l'analyse du discours d'Assia Djebar à partir d'un corpus collecté. Nous tenterons de repérer les représentations sociolinguistiques en insistant sur l'interprétation de quelques thèmes : l'imaginaire linguistique, l'identité linguistique et l'appropriation de la langue.

En deuxième lieu, nous avons présenté la biographie d'Assia Djebar qui a vécu durant l'époque coloniale et après l'indépendance. Son parcours cité ci-dessus va nous servir à interpréter ses extraits des romans, également son discours épilinguistique dans le prochain chapitre.



**CHAPITRE 11 : ORIENTATIONS  
METHODOLOGIQUES  
ETUDE ET ANALYSE DES PASSAGES  
DES ROMANS ET DU DISCOURS  
EPILOGUistique DE L'ECRIVAIN  
ASSIA DJEBAR**

## 1-Introduction

Dans ce deuxième chapitre, nous optons pour une analyse thématique, il s'agit de l'une des techniques de l'analyse qualitative autour de trois thèmes l'identité linguistique, l'imaginaire linguistique, et l'appropriation de la langue. Nous mènerons cette analyse à partir des extraits en relation avec ces thèmes de trois romans d'Assia Djebar. Nous nous servirons également de son entretien avec Lise Gauvin<sup>2</sup> et son discours à l'Académie française pour dégager des extraits en relation avec nos thèmes.

Nous essaierons de repérer des traces de l'acte épilinguistique dans le but de montrer que ces empreintes véhiculent des représentations sur les pratiques langagières ou plutôt les langues. Nous insistons sur la relation que cet écrivain fait de temps en temps maintenir entre les différentes variétés langagières présentes en Algérie.

## 2-Présentation du corpus

Notre corpus est composé de deux éléments différents l'un d'eux est un ensemble des passages parlants des langues présentes sur le territoire algérien relevés de certains romans d'Assia Djebar que sont : Nulle part dans la maison de mon père (2007), l'amour la fantasia (1985) et la disparition de la langue française(2003)<sup>3</sup>.

En outre nous avons collecté quelques extraits de son entretien<sup>4</sup>, ainsi que des passages extraire de son discours à l'académie française<sup>5</sup>.

Notre étude se distingue des autres travaux de recherche dans le domaine des sciences du langage du point de vue de la méthodologie préconisée. Nous nous sommes contentés d'une analyse thématique des différents concepts qui renvoient aux attitudes et aux représentations des langues (l'arabe institutionnel, l'arabe algérien, le français et le berbère) chez Assia Djebar.

Notre travail porte exactement sur l'interprétation du sens au sein des divers énoncés qui font leurs apparitions dans le discours épilinguistique d'Assia Djebar. Dans certains passages de ses romans, nous désignons les attitudes et les jugements portés envers les langues « ... *il ne s'agit plus seulement de repérer les thèmes, mais également de vérifier s'ils se répètent d'un matériau à l'autre et comment ils se recourent, rejoignent, contredisent, complémentent...* » (Ibid. : 162).

---

<sup>2</sup> Lise GAUVIN, écrivaine et professeure émérite à l'université de Montréal, Canada.

<sup>3</sup> La disparition de la langue française, roman, 2003

Nulle part dans la maison de mon père, roman, 2007

L'amour la fantasia, roman, 1985

<sup>4</sup> Assia Djebar, 1996, « territoire des langues : entretien avec lise Gauvin »

<sup>5</sup> Mme A.Djebar ayant été élue à l'académie française au fauteuil de M. Georges Vedel (5<sup>e</sup> fauteuil) après la mort de ce dernier, elle a pris sa place comme vacante, y est venus prendre séance le jeudi 22juin 2006 pour dire son mot.

### 3-choix méthodologique : L'analyse thématique

L'analyse thématique est adoptée dans notre travail comme l'un des procédés de l'analyse qualitative, car elle est conçue comme une étape importante pour de nombreuses activités en traitement automatique des langues et comme « *une doctrine scientifique, pourvue d'un ensemble de méthodes rigoureuses* » (Mucchielli Alex 2008: 124).

« *Cette démarche d'analyse consiste à repérer dans des expressions verbales ou textuelles des thèmes généraux récurrents qui apparaissent sous diverses contenus plus concrets* » (ibid).

En d'autres termes, Mucchielli ajoute « *l'analyse thématique consiste à procéder systématiquement au repérage, au regroupement, et de subsidiairement à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus* » (ibid). Selon ce linguiste cette technique d'analyse nous aide à dévoiler les thèmes que nous allons repérer dans les différents ouvrages d'Assia Djébar et ses différents discours.

Etant donné que nous n'avons pas suffisamment de temps, et vu la richesse des énoncés de notre corpus, notre choix a porté sur les expressions verbales et textuelles comme unité de sens elles nous ont semblées intéressantes à étudier, et ce afin d'explorer le sens possible des unités significatives présentes dans notre corpus. « *Une unité de signification est une phrase ou un ensemble de phrases liés à une même idée, un même sujet, ou si l'on veut, à un même thème* » (ibid: 214). Les mêmes auteurs ajoutent « *un thème est un ensemble de mots permettant de cerner ce qui est abordé dans l'extrait du corpus correspondant tout en fournissant des indications sur la teneur du propos* » (ibid.).

Notre travail porte exactement sur l'interprétation du sens au sein des divers énoncés qui font leurs apparitions dans le discours épilinguistique d'Assia Djébar. Dans certains passages de ses romans, nous désignons les attitudes et les jugements portés envers les langues « *... il ne s'agit plus seulement de repérer les thèmes, mais également de vérifier s'ils se répètent d'un matériau à l'autre et comment ils se recourent, rejoignent, contredisent, complètent...* » (Ibid. : 162).

### 4- L'analyse thématique autour de trois thèmes :

#### L'identité linguistique, l'imaginaire linguistique, et l'appropriation de la langue

Nous rappelons que notre analyse thématique a porté sur les thèmes de l'identité linguistique, l'imaginaire linguistique, et l'appropriation de la langue à partir d'un corpus écrit, car selon Mucchielli Alex « *parmi les différentes techniques d'analyse de contenu, nous avons privilégié l'analyse thématique. Elle consiste à transposer d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de la recherche (la problématique)*» (Ibid : 162).

Notre attention est portée sur l'interprétation du discours et des passages extraits des romans, nous allons voir l'aspect emblématique des langues et leur influence dans la structure des pratiques linguistiques réelles.

#### 4-1-L'analyse thématique du discours épilinguistique d'Assia Djébar

- Extraits du discours à l'académie française et de l'entretien de Lise Gauvin avec Assia Djébar

##### 4-1-1-L'appropriation linguistique et l'identité linguistique dans le discours épilinguistique d'Assia Djébar

Nous avons pris quelques passages du discours d'Assia Djébar à l'Académie française et son entretien avec Lise Gauvin. Nous analysons ainsi les énoncés qui marquent la trace du discours épilinguistique de l'écrivaine. Nous relèverons également la présence des thèmes de l'appropriation linguistique et de l'identité linguistique.

##### 1-La langue arabe et le berbère

*A travers ce passage « L'Algérie a subi, un siècle et demi durant, dépossession de ses richesses naturelles, déstructuration de ses assises sociales, et, pour l'Algérie, exclusion dans l'enseignement de ses deux langues identitaires, le berbère séculaire, et la langue arabe dont la qualité poétique ne pouvait alors, pour moi, être perçue que dans les versets coraniques qui me restent chers »*

La notion de « langues identitaires » peut renvoyer au thème de l'identité linguistique. L'écrivain revendique les deux langues, arabe et berbère.

Dans les énoncés « Rappelons que, pendant des siècles, la langue arabe a accompagné la circulation du latin et du grec, en Occident ; jusqu'à la fin du Moyen Âge. Après 711 et jusqu'à la chute de Grenade en 1492, l'arabe des Andalous produisit des chefs d'œuvre dont les auteurs, Ibn Battouta. » Assia Djébar démontre que la langue arabe était alors véhicule également du savoir scientifique (médecine, astronomie, mathématiques etc.).

Elle poursuit son discours par dire que « Les mots de toute langue se palpent, s'épellent, s'envolent comme l'hirondelle qui trisse, oui, les mots peuvent s'exhaler, mais leurs arabesques n'excluent plus nos corps porteurs de mémoire ». Selon Assia Djébar, les langues non pratiquées risquent d'être oubliées, mais son choix du français comme langue d'écriture, ne lui a pas fait oublier son arabe.

##### 2- l'arabe algérien

Assia Djébar valorise la langue maternelle et la considère comme une liberté pour les femmes de l'époque coloniale malgré l'imposition de la langue française, et sa résistance face à l'ennemi français. - « Une langue maternelle (...) Une langue d'insolation qui rythmerait au dehors des corps de femmes circulant, dansant, toujours au dehors, défi essentiel. », l'arabe algérien s'apparentait à une langue de l'intimité et de la résistance à l'espace clos du dedans également.

### 3-La langue française

« *La langue française, la vôtre, Mesdames et Messieurs, devenue la mienne, tout au moins en écriture, (...) Ainsi, dirais-je, s'aviva mon « désir ardent de langue », « une langue en mouvement, une langue rythmée par moi pour me dire ou pour dire que je ne savais pas me dire, sinon hélas dans parfois la blessure... sinon dans l'entrebâillement entre deux, non, entre trois langues et dans ce triangle irrégulier, sur des niveaux d'intensité ou de précision différents, trouver mon centre d'équilibre ou de tangage pour poser mon écriture, la stabiliser oui risquer au contraire son envol.* ». Dans les extraits ci-dessus, l'auteur démontre son attachement à la langue française, et elle démontre explicitement son appropriation de la langue française à travers l'usage de l'énoncé suivant « *la mienne* », à travers ces deux figures de confirmation et négation, nous comprenons qu'Assia Djébar considère la langue française comme la sienne, nous pouvons dire qu'elle s'approprie le français dans son écriture par un imaginaire et des représentations mitigées.

En même temps l'écrivaine montre la non stabilité du choix de la langue pour s'exprimer, dans le passage suivant : « *Ainsi, dirais-je, s'aviva mon « désir ardent de langue», une langue en mouvement, une langue rythmée par moi pour me dire ou pour dire que je ne savais pas me dire, sinon hélas dans parfois la blessure... sinon dans l'entrebâillement entre deux, non, entre trois langues et dans ce triangle irrégulier, sur des niveaux d'intensité ou de précision différents, trouver mon centre d'équilibre ou de tangage pour poser mon écriture, la stabiliser oui risquer au contraire son envol.* »

« *Est-ce que, me diriez-vous, vous écrivez, vous aussi, métamorphosée, masquée et ce masque que pourtant vous ne cherchez pas à arracher, serait la langue française ? Depuis des décennies, cette langue ne m'est plus langue de l'Autre presque une seconde peau, ou une langue infiltrée en vous-même* ».

L'usage de multiples formes dans son discours comme : « *métamorphosé* », « *masquée* », « *masque que vous ne cherchez pas à arracher (...)* dans l'entrebâillement entre deux, non, entre trois langues », « *seconde peau* », « *langue infiltrée* », cela nous permet de dire que Assia Djébar affirme une nouvelle fois son appropriation de la langue française.

Dans ce passage « *le monolinguisme français, institué en Algérie coloniale, tendant à dévaluer nos langues maternelles, nous poussa encore davantage à la quête des origines.* », l'écrivaine démontre dans cet énoncé paradoxale que même si la langue française essaie de déraciner l'identité algérienne, elle les rend attachés aux origines.

A travers cet extrait : « *Quand vous êtes colonisés, la langue dominante c'est celle qui va vous ouvrir les portes... ce n'est pas un choix* », nous remarquons que Assia Djébar explique que son appropriation du français à travers l'écriture surtout n'est pas due à un choix mais à une imposition intervenue par le biais de la colonisation. Des représentations mitigées sont présentes dans son discours où elle affirme « *...qui va vous ouvrir les portes ...* » Car selon elle, écrire en langue française lui ouvre les portes vers un avenir meilleur, vers d'autres cultures vers la mondialisation.

#### 4-1-2-L'imaginaire linguistique chez Assia Djébar

Dans le discours d'Assia Djébar à l'Académie française et son entretien avec Lise Gauvin; nous pouvons relever la présence d'un imaginaire linguistique à travers les passages suivants : « *pour l'Algérie, exclusion dans l'enseignement de ses deux langues identitaires, le berbère séculaire, et la langue arabe dont la qualité poétique ne pouvait alors, pour moi, être perçue que dans les versets coraniques qui me restent chers(...)Le monolinguisme français, institué en Algérie coloniale, tendant à dévaluer nos langues maternelles, nous poussa encore davantage à la quête des origines( ...)Le français donc est le lieu de creusement de mon travail, espace de ma médiation ou de ma rêverie (...) Dire , sans grandiloquence, que mon écriture en français estensemencée par les sons et les rythmes de l'origine (...).* »

Nous avons cité ci-dessus des passages dans lesquels Assia Djébar émet différents jugements et attitudes à l'égard des langues relevés de son discours à l'Académie française. Ces jugements nous renvoient à ce qu'Anne-Marie Houdebine qualifie d'imaginaire linguistique, celui-ci est lié au cortège des représentations.

Nous dévoilons l'imaginaire linguistique chez cette romancière à travers des évaluations positives des langues arabe et le berbère qu'elle désigne comme des langues identitaires. Elle voit l'arabe institutionnel comme étant un représentatif de la littérature arabe « *poétique* » et de la religion « *versets coraniques* ». Nous constatons que l'auteure apprécie la langue française en utilisant des termes qui exprime des estimations positives de cette langue à partir de cet énoncé « *le français... espace de ma médiation ou de ma rêverie* ».

Elle poursuit en déclarant « *le monolinguisme français institué en Algérie coloniale tendant à dévaluer nos langues maternelles, nous poussa à la quête des origines* ». L'écrivaine dévoile que ce qui motive la quête de son identité linguistique est associé au refus du français en tant que seule langue imposée au détriment des langues présentes sur le territoire algérien.

« *Mon français s'est ainsi illuminé depuis vingt ans déjà, de la nuit des femmes du Mont Chenoua. Il me semble que celles-ci dansent encore pour moi dans des grottes secrètes, tandis que la Méditerranée étincelle à leurs pieds. Elles me saluent, me protègent. J'emporte outre Atlantique leurs sourires, images de « shefa' », c'est-à-dire de guérison. Car mon français, doublé par le velours, mais aussi les épines des langues autrefois occultées, cicatrisera peut-être mes blessures mémorielles.* » Dans le passage « *cicatrisera mes blessures* » la romancière valorise la langue française et lui admet une certaine force imaginaire.

L'écrivaine démontre des jugements positifs et négatifs vis-à-vis de la langue française, car et comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent « *une langue peut être à la fois structurellement dévalorisée et fonctionnellement appréciée* » (Dabène Louis 1994)

Nous continuons l'analyse du discours épilinguistique d'Assia Djébar via les tirés de l'entretien mené par Lise Gauvin. La linguiste interroge l'auteure sur l'expression des territoires des langues qu'elle a citées dans son ouvrage « Vaste est la prison », sorti en 1995.

Lise Gauvin a commencé son entretien par la question suivante : *Pourriez-vous nous parler de ce « territoire des langues » que vous évoquez dans votre dernier roman, qui est une remontée dans la mémoire de l'Algérie ?*

Assia Djébar lui répond : « (...) la langue arabe est une langue entre la langue populaire de la rue et la langue de littérature, cet arabe est une langue vivante, elle n'est par hasard une langue de théâtre et de dialogue — dans laquelle il faisait des allées et venues constantes entre la langue du « meddah », chanteur populaire des marchés, et une langue de lettrés. » elle poursuit « j'ai essayé de retravailler la langue française comme une sorte de double de tout ce que j'ai pu dire dans ma langue du désir ». À partir de ces énoncés, Assia Djébar démontre son appropriation de la langue française et la considère comme offrant davantage de liberté d'expression que les autres langues, une liberté d'expression qui n'est pas facile en langue arabe institutionnel et qui le serait encore moins en berbère. Elle affirme cela en disant « ma langue de désir ». Le terme désir renvoie à cet imaginaire qui se manifeste de l'inconscient qui ressortit un sentiment et un affect positif.

« Cet arabe est une langue vivante », « l'arabe (...) avec sa diglossie, avec son aspect populaire et son aspect populaire et son aspect littéraire (...) il y a trois langues dans la culture algérienne, l'arabe littéraire, l'arabe populaire et la langue berbère la langue de ma grand-mère (...) langue des lettrés ». À travers ces énoncés, l'arabe et le berbère représentent pour l'auteure deux langues équitables vis-à-vis son appréciation.

Dans les énoncés « il y a une sorte de haine installée contre les langues (guerre des langues) », « Ah ! Elle parle français, donc c'est le parti de la France ». L'écrivaine rapporte qu'il existe une émulation entre les langues présentes en Algérie et un conflit entre elles. Des jugements de valeurs sont présents dans ce passage où nous pouvons parler des « stéréotypes » ou de stigmatisation linguistique.

Elle ajoute à ce propos : *ces rapports de fausse rivalité entre les langues sont manipulés par des intérêts politiques*. La romancière dénonce la stigmatisation des langues pratiquées en Algérie et le pouvoir qui est l'unique responsable de cette politique linguistique. Elle porte des jugements négatifs sur la politique linguistique du pays qui, d'après elle, cadennasse les langues.

### **2-Arabe algérien**

Assia Djébar dit à propos de l'arabe algérien : « Mon père est d'origine berbère mais ayant parlé non le berbère, mais l'arabe (...) j'ai compris que son arabe dialectal était un arabe raffiné qui n'avait rien à voir avec l'arabe des paysans dépossédés ». Cette expression contient une représentation positive en valorisant l'arabe algérien qu'elle qualifie de « raffiné » et qui s'opposerait à un parler « rural », celui des paysans.

Dans cet extrait « j'ai senti que la langue de l'autobiographie, quand elle n'est pas la langue maternelle, fait que l'autobiographie devient une fiction », l'auteure prouve un sentiment guidé par un imaginaire linguistique, en valorisant la langue maternelle, en la considérant comme une langue de vérité et de la sensibilité et dévalorise le français en le considérant comme une langue de fiction.

Après avoir essayé d'interpréter le discours d'Assia Djébar à travers les passages choisis, nous pouvons dire que les thèmes de notre étude sont explicitement formulés par l'auteure et facilement repérables. En parlant des représentations, il existe des représentations valorisantes et dévalorisantes et même "mitigés" des langues présentes sur le territoire algérien.

Pour l'imaginaire linguistique, il peut être tracé dans la plupart des énoncés où il y a l'extériorisation des sentiments d'amour ou de haine envers l'une ou l'autre langue.

L'appropriation linguistique se manifeste spécifiquement quand l'écrivaine évoque "l'acte" d'écrire en langue française. Si l'on parle de la quête identitaire d'Assia Djébar, il apparaît qu'elle s'oriente le berbère et l'arabe algérien. D'après elle, ces langues sont les plus significatives qui définissent son enfance et ses origines.

### 4-2-Analyse thématique de quelques extraits des romans d'Assia Djébar

#### 1-L'arabe institutionnel

- **Identité linguistique**

A travers les énoncés suivants, le personnage témoigne d'une nostalgie par rapport à l'arabe institutionnel en regrettant de la découvrir tardivement. Cette langue présentée à l'école comme langue étrangère malgré le fait qu'elle a appris des versets coraniques pendant son enfance en cette langue.

Cette trace de culture, peut référer à une quête identitaire et un traçage des origines, « *Je déchiffrai la calligraphie arabe à l'âge de 18 ans.* », « *En fait, je recherche, comme un lait dont on m'aurait autrefois écartée, la pléthore amoureuse de la langue de ma mère.* », « *En tant que première langue étrangère que je peux choisir, je voudrais apprendre littérairement la langue de ma mère, celle de mes aïeux –par ses poètes et ses textes anciens (...). Certes, pensais-je, l'arabe littéraire ne peut m'être une "langue étrangère".* »

A travers ces énoncés : « *je voudrais apprendre littérairement la langue de ma mère, celle de mes aïeux –par ses poètes et ses textes anciens* », Le personnage considère l'arabe institutionnel comme langue d'origine et d'identité, cela nous mène à repérer le thème de l'identité linguistique.

« *Mounira se penche vers Tarik et se lance dans un discours en arabe. Dans un premier temps je l'écoute, heureusement surprise : sa langue sophistiquée s'orne de formules que je trouve élégantes –un parler presque littéraire, un tour manière qui me rappelle certaines parentes de mon enfance, vieilles dames à la langue raffinée, quoique* »

*légèrement surannée. », « Cette rencontre à trois, me dis-je, m'aura au moins permis de l'entendre, lui, s'exprimer dans notre langue ! », « Je me suis alors sentie amoureuse : de la langue perdue (l'arabe). »*

Dans ces extraits, le personnage démontre son attachement linguistique en employant la forme qui démontre la possession de cette langue « notre langue » et son amour pour la langue arabe.

- **Imaginaire linguistique**

A partir de cet extrait « *Comment une femme pourrait parler haut, même en langue arabe, autrement que dans l'attente du grand âge ?* » Le personnage considère la langue arabe comme langue des instruits, des sages.

*« Je parle de l'écriture arabe dont je m'absente, comme d'un grand amour. Cette écriture que, pour ma part, j'ai apprivoisée seulement pour les paroles sacrées, la voici s'étalant devant moi en pelure d'innocence, en lacis murmurants-dès lors, les autres (la française, l'anglaise, ou la grecque) ne peuvent me sembler que bavardes, jamais cautérisantes, carène de vérité certes, mais d'une vérité ébréchée. »* Le personnage donne une valeur à la langue arabe en montrant son regret à la fois de ne pas avoir un savoir dans cette langue. Elle dénonce l'emprisonnant de l'arabe dans la religion et son association au sacré.

*« Elle qui m'a donné, oui la première à m'avoir donné à boire le tout premier vers français, prononcé comme j'étais auparavant habituée à recevoir seulement les versets du Coran : avec une lenteur quasi majestueuse, une gravité à peine marquée, une fluidité tranquille, presque fervente dans la chute »*. Cet extrait contient des évaluations sur l'arabe institutionnel qui nous mène à repérer des représentations positives. Elle a pris le même rythme dans la prononciation du français que l'arabe. « *Prononcé comme j'étais auparavant habituée à recevoir seulement les versets du Coran* ». Evoquant la même idée, elle écrit : « *Mounira se penche vers Tarik et se lance dans un discours en arabe. Dans un premier temps je l'écoute, heureusement surprise : sa langue sophistiquée s'orne de formules que je trouve élégantes –un parler presque littéraire, un tour manière qui me rappelle certaines parentes de mon enfance, vieilles dames à la langue raffinée, quoique légèrement surannée.* », Nous décelons l'imaginaire linguistique chez le personnage à travers ces valorisations de la langue arabe. Des représentations sont repérables par l'usage des formes telle que : « langue sophistiquée », « élégante », « langue raffinée ».

*« Je vous en prie, récitez-moi, en arabe, un ou deux vers d'un de ces poètes-brigands, d'avant l'islam ...Par exemple du plus grand peut-être d'entre eux : Imru al-Qays ! Je vous écouterai, ensuite vous m'en donnerez le sens ... pas forcément mot pour mot ! », « Je vous en prie, dis-je envoyez-moi dans votre prochaine lettre le texte arabe, mais aussi la traduction de ces vers!(...) Envoyez-moi le texte arabe, mais voyellé, s'il vous plaît ! Je suis hélas médiocre en arabe classique ! Je n'ai jamais pu apprendre ma langue maternelle comme je l'aurais désiré ! »* Le personnage exprime son admiration pour la l'arabe institutionnel et le considère comme la langue de la poésie.

« *Un amour écrit en arabe, justement, mais la langue ancestrale et de poésie gardait une noblesse, pour ainsi dire, surannée, dont j'avais la nostalgie, même dans nos tête-à-tête* ». Le personnage produit une image qui valorise la langue arabe, cette image renvoie à un imaginaire des langues qui se traduit par le sentiment d'amour et de sensibilité de cette langue.

### 2-L'arabe et le français

- **Imaginaire linguistique**

Nous décelons l'imaginaire linguistique chez Assia Djébar à travers la valorisation de l'arabe algérien qu'elle a qualifié de “*Somptueuse*”, et « *la langue originelle –“la Somptueuse”, ainsi l'appelai-je (...) Tarik repassa au français, pour narrer la suite de la scène* ».

Nous remarquons dans les énoncés suivants que l'auteure essaie de mettre les deux langues que sont l'arabe et le français sur le même pied d'égalité en répliquant : « *J'ai fini par rêver que les deux versions, dans ma langue maternelle et dans celle de Nerval, oui, ces deux formes sonores, à en parler la trace sous le drap, puis à réentendre le rythme de l'arabe et du français.*».

Dans cet extrait, l'imaginaire linguistique se manifeste dans le terme « ...rêver » où personnage démontre la valeur des deux langues.

Le personnage dans l'extrait qui suit considère le français comme langue morte devant l'arabe qui est pour lui une langue significative des sensations et des sentiments. « *Le français ne pouvant en rien rendre les allitérations, les allusions, les double ou triple sens d'un mot pivot, le jeu intérieur des rimes arabes...Oui, vraiment le français devient langue morte quand il n'est capable que de traduire le “sens”, non la pulpe du fruit, ni la vibration de la rime!* »

Nous repérons dans le passage qui suit des représentations mitigées des deux langues «l'arabe algérien et le français ». Cela apparaît dans les énoncés et des termes désignant tantôt l'arabe comme langue maternelle, tantôt comme langue qui vient en deuxième lieu après le français : « *Je nous voyais marcher côte à côte et deviser en français, bien sûr. Converser dès la première fois en arabe m'aurait paru succomber à une familiarité hâtive, et pas seulement parce que, dans ma langue maternelle, l'arabe dialectal, le tutoiement est le plus souvent de règle. Le français, si neutre, me tiendrait lieu, en quelque sorte, de voile* ».

« *Suis-je sûre, à présent, qu'il prononçait ce mot de “ précieux ” ? Nous parlions, je me souviens, en français : subsistait en moi une certaine résistance, ou une forme de pudeur, le français me devenait langue neutre, alors qu'avec lui, mon premier amoureux, les mots d'amour dans ma langue maternelle – qui était aussi la sienne –auraient jailli maladroitement*». Dans ces énoncés, le personnage dévalue le français en le comparant à la langue arabe et le considère incapable d'être une langue pouvant transmettre les sentiments.

« Je profite d'une courte pause pour prendre la parole à mon tour, mais dans la langue de Voltaire tout en me disant dans mon for intérieur : "Un jour, je dirai des mots doux à ce jeune homme, mais dans l'intimité (encore lointaine) et ce sera dans notre langue maternelle ! ». Le personnage désigne la langue française langue de Voltaire qui n'est pas la sienne, et considère l'arabe dialectal comme langue de l'intimité.

« Même si celles-ci ne pouvaient me libérer du murmure des femmes de la tribu, de l'écheveau de leurs voix parlant arabe (ou berbère, dans les hameaux de montagne), chuchotantes ou déchirées derrière chaque persienne... lectrice de tant de romans, de poèmes, de chroniques en langue française – celle-ci, ma langue silencieuse. ». Le personnage démontre un imaginaire qui renvoie à une liberté de pensée et d'expression en désignant l'arabe et le berbère comme étant des langues circulaires. Il prend le français comme langue d'usage intellectuel : « lectrice des romans... ».

« Sous le poids des tabous que je porte en moi comme héritage, je me retrouve désertée des chants de l'amour arabe.

*Est-ce d'avoir été expulsé de ce discours amoureux qui me fait trouver aride le français que j'emploie ?*

*La luxuriance de cette langue me paraît un foisonnement presque suspect. »*

Dans ces passages, le personnage révèle une nouvelle fois des sentiments mitigés. Il concède au français une grande richesse par rapport à l'arabe algérien ou à l'arabe institutionnel.

### 3-Le berbère

- **Imaginaire linguistique**

A partir de ces extraits, le personnage désigne le berbère et le représente comme langue des agriculteurs.

« Moi ne parlant pas le berbère, seulement l'arabe et le français. », « Dans une langue que je ne comprenais pas, dans l'une des pièces du bas, avec l'un ou l'autre de ses métayers descendus des collines pour lui faire le décompte de la récolte en figes sèches, en olives, etc. C'était en langue berbère. »

### 4-Le français

- **Identité et appropriation linguistique**

A partir de ce passage « Ma mère seule qui sait lire et parle très correctement le français. ».

« Peut-être me fallait-il le proclamer : « je t'aime en -la-langue française ». »

Le personnage dans cet énoncé, veut s'exprimer en langue française pour extérioriser ses affections. Il prend le français comme étant une langue qui l'aide à démontrer ses sensations.

« *Mes mots d'enfant, ceux de ma mère la langue maternelle* » (en parlant du français), le personnage révèle un attachement au français en le traitant de « langue maternelle ». C'est une appropriation d'une langue considérée dans d'autres passages comme langue imposée.

« *Elle marchait auprès de lui, distraite par cette remarque : elle savait en effet combien tous les garçons de son monde, tenaient — contrairement aux filles scolarisées elles aussi en français — à rouler les "r", à rythmer autrement et de manière ostensible cette langue qui ne leur était pas maternelle. Les garçons, justement, pas les filles musulmanes ! Ni son père à elle, se dit-elle, mais lui, c'était par rigueur professionnelle, puisqu'il l'enseignait, cette langue française, à ses "garçons", presque tous fils d'ouvriers agricoles ou des chômeurs analphabètes.* »

« *"Il ne prononce pas tout à fait le français comme moi !" se dit-elle.* »

A partir des énoncés cités ci-dessus, le personnage démontre son appropriation de la langue française. Cette appropriation se manifeste par la mise en évidence d'un aspect phonétique qui est le « r » roulé des filles scolarisées en français, en montrant son acception par l'autre par le fait qu'elle maîtrise cette langue : « *tous les garçons de son monde, tenaient aux filles scolarisées elles aussi en français* »

### • **Imaginaire linguistique**

Des représentations mélioratives sont conçues dans le suivant passage où elles renvoient à un imaginaire linguistique : « *Les mots conventionnels et en langue française de l'étudiant.* », « *La correspondance secrète se fait en français.* », le personnage donne à la langue française la particularité d'être un code utilisé entre amoureux, c'est la langue de l'affection et de la complicité. « *La langue française pouvait tout m'offrir de ses trésors inépuisables* ». Le personnage démontre la langue française avec une représentation positive. Elle la qualifie de "trésor"

« *Après quelques années ma mère apprit progressivement le français* », « *Elle à apprit tard le français, elle fit des progrès rapides (sa mère).* », « *Le discours maternel évoluait.* ». « *Mes missives en langue française partent pour ailleurs* ». Le personnage laisse apparaître un sentiment de peur. La peur liée à la perte de la langue maternelle parlée auparavant, et le fait qu'elle soit remplacée par une autre, le français.

« *Comme si soudain la langue française avait des yeux, et qu'elle me les ait donnés pour voir dans la liberté, comme si la langue française aveuglait les males voyeurs de mon clan et qu'à ce prix. Je puisse circuler, dégringoler toutes les rues, annexer le dehors pour mes compagne cloitrées, pour mes aïeuls mortes bien avant le tombeau* ». Nous détectons des représentations positives de la langue française dans cet extrait par l'usage de la forme de personnification. Cette figure de style est souvent utilisée par les littéraires qui donnent

une force à l'objet personnifié. Le personnage compare la langue française à un être humain qui peut la libérer. Elle considère cette langue comme un outil qui lui permet de découvrir le monde.

« *J'écris et je parle français au-dehors : mes mots ne se chargent pas de réalité charnelle.* », Le personnage considère la langue française comme langue de fiction, cette langue ne transmet pas le réel. Elle donne au français une place parmi les autres langues. Cette attitude renvoie à un imaginaire des langues traduit par une prise de position neutre envers la langue française en la reliant avec son passé douloureux.

« *Je cohabite avec la langue française.* »

« *Le français m'est langue marâtre.* »

« *Écrire la langue adverse, ce n'est plus inscrire sous son nez ce marmonnement qui monologue écrire par cet alphabet devint poser son coude bien loin devant soi, par derrière le remblai — or dans ce retournement, l'écriture fait ressac* ».

« *Langue installée dans l'opacité d'hier, dépouille prise à celui avec lequel ne s'échangent aucune parole d'amour ... le verbe français qui hier était calmé, ne l'était trop souvent qu'en prétoire, par des juges et des condamnés. Mots de revendication, de procédure, de violence, voici la source orale de ce français des colonisés (...). Cette langue était autrefois sarcophage des mines; je la porte aujourd'hui comme un messenger transporterait le pli fermé ordonnant sa condamnation au silence, ou au cachot.* », « *Me mettre à nu dans cette langue me fait entretenir un danger permanent de déflagration. De l'exercice de l'autobiographie dans la langue de l'adversaire d'hier.*»

« *Comme Augustin, peu lui importe qu'il écrive, lui, l'auteur novateur de « L'Histoire des Berbères », une langue installée sur la terre ancestrale dans des effusions de sang ! Langue imposée dans le viol autant que dans l'amour.*»

Le personnage désigne le français comme langue de l'adversaire, de l'autre non désirée. D'après ce dernier, écrire en français pas pour être française, mais pour qu'il montre aux « autres » les français qu'il leur a arraché leur langue. La langue française n'a pas pu être une langue de romance pour lui car il la considère comme langue coloniale, de violence, de l'adversaire, de viol, mais pas de l'amour.

« *J'écris, dit Michaux, pour me parcourir.* » *Me parcourir par le désir de l'ennemi d'hier, Celui dont j'ai volé la langue...* »

« *L'autobiographie pratiquée dans la langue adverse se tisse comme fiction, du moins tant que l'oubli des morts charriés par l'écriture n'opère pas son anesthésie. Croyant « me parcourir », je ne fais que choisir un autre voile. Voulant à chaque pas, parvenir à la transparence, je m'engloutis davantage dans l'anonymat des aïeules !* »

Le personnage prend le français tel un représentant de l'ennemi, elle montre son attachement à cette langue c'est comme une vengeance, elle confirme qu'elle est une langue de fiction pas de réalité.

« *Ton savoir français garant d'un avenir assuré* » (son père a lui dit). « C'est voilée dorénavant au-dehors mais de la langue des "Autres" que tu avances – celle que justement tu écris, j'allais dire : que tu étreins ! »

Dans ce passage, le personnage donne une valeur à la langue française et la considère comme langue d'assurance de son avenir qui l'aide à progresser.

« *Quelques employés d'allure européenne, en complet-veston, les suivent – ceux-ci s'expriment parfois en arabe, parfois dans un français châtié, avec toutefois les "r" roulés, on les appelle les "émancipés".* »

Dans cet extrait, des jugements de valeurs négatifs sont associés à la langue française. Par l'emploi de l'expression « français châtié » et qui est à notre avis une expression forte, rend le français une langue de sanction. Elle a utilisé également le mot « émancipés » pour désigner ceux qui parlent cette langue. Ce terme comprend une certaine stigmatisation de l'autre.

« *elle avait, désormais avec ses voisines européennes, des conversations en français, c'est entre femmes arabes qu'elle se hasardait à ces conjectures qui permettaient de sentir combien notre société d'alors tentait d'évoluer ou, au contraire, de dresser de nouvelles murailles.* » Le personnage considère la langue française comme une langue de civilisation et de progrès.

« *C'est pourtant la langue, celle des "Autres", qui reste son armure même si, après l'étude il lui arrive d'aller chez l'épicier kabyle et là, quelquefois –le jeudi peut-être –, de faire sa partie de dominos, de se remettre aussi à parler en arabe, un arabe avec les "r" non roulés.* » par l'expression « langue des autres », le personnage désigne le français comme langue étrangère qui n'est pas la sienne, c'est « celle des Autres ». Il a écrit le mot Autre avec un grand « A ». Cela renvoie à une valorisation implicite où elle attire l'attention du lecteur.

### 5-Le dialecte algérien

- **L'appropriation linguistique et identité linguistique**

A travers le passage suivant : « *Je lui parle toujours dans le dialecte local, celui de mon quartier de la Casbah.* », Le personnage démontre une infériorité envers l'arabe algérien. Nous pouvons dire qu'il désigne en même temps son attachement à cette langue qui renvoie à une quête identitaire.

« *Dehors, me voici à marmonner dans ma langue, la vraiment "mienne" : sur le mode du malaise ou du mécontentement puisque je ne peux l'exposer au soleil. Elle, cette langue maternelle, pourquoi ne serait-elle pas à jamais ma langue-peau?* » Dans les énoncés cité

ci-dessus, nous remarquons l'attachement de l'auteure à l'arabe algérien, en employant la forme qui démontre sa possession d'un objet « la " mienne " ».

L'utilisation du mot composé « langue-peau » décèle une force d'appartenance à une langue. Elle l'utilise en tant que personnage pour révéler sa quête identitaire et son identité linguistique.

- Toujours dans les romans d'Assia Djebar, nous essayons de dépister les représentations sociolinguistiques chez le personnage et qui renvoient à l'imaginaire linguistique.

« *Ma mère ne parlait point kabyle, jusqu'à dans son arabe raffiné* » dans ce passage, il ya le marquage d'un imaginaire linguistique par l'expression "raffiné ". Elle donne à la langue arabe une caractéristique subjective

« *Soupiré-je dans la langue de ma mère au lieu du berbère, le dialecte arabe d'el Djazira* ». Cet énoncé renvoie à un refuge linguistique où le personnage montre que la langue la plus rassurante est difficile à être choisie

« *Lorsque nous revenions, chaque été, dans la cité natale, Ma mère, bavardant en arabe avec ses sœurs ou ses cousines.* » La langue arabe représente pour le personnage une langue familiale courante qui circule entre les membres de sa famille.

« *Le dévoilement, aussi contingent, devient, comme le souligne mon arabe dialectal du quotidien, vraiment "se mettre à nu"* » Le mot dévoilement réfère à une liberté d'expression et du dire.

« *Quelle est ma langue mère disparue, qui m'a abandonné sur le trottoir et s'est enfuie ? ... Langue-mère idéalisée ou mal-aimée, livrée aux hérauts de foire ou aux seul géôliers!*

Ce passage contient des termes significatifs et renvoyant à une angoisse de perte de langue. Dans cette peur, nous décelons un imaginaire linguistique qui ne peut s'échapper aux sentiments.

« *Les yaouleds disait-on en introduisant ainsi dans le parler scolaire ce mot arabe tenter disait-il de leur faire rattraper leur retard dans la langue française car leurs parents ne parlent que l'arabe ou le berbère.* ». Les langues maternelles ont toujours subi l'imposition du français comme langue de scolarisation, elles la côtoyaient même dans le milieu éducatif.

« *Ne pas dire " bonsoir " respectueusement (la formule arabe usuelle était pourtant si chaude, si belle ...* » le personnage valorise l'arabe au niveau esthétique en le désignant par « *si chaude, si belle ...* »

« *Ne pourrait jamais, elle, du jour au lendemain, sortir "nue", selon le vocable arabe utilisé alors – c'est-à-dire sans le voile blanc dit " islamique " –, et par conséquent ne jamais apparaître au soleil, tout comme ces Européennes qu'en langue arabe nous*

qualifions de “nues”, elles que tout le monde cependant, y compris nous-mêmes, respectait ? »

Dans cet interrogatoire que fait le personnage avec elle-même, nous décelons à la fois un imaginaire linguistique envers l’arabe algérien. Elle considère cette langue comme étant une langue de jugement de comportement. (*Stigmatisation*).

Ainsi elle démontre à travers ce passage « *après l’étude il lui arrive d’aller chez l’épicière kabyle et là, quelquefois –le jeudi peut-être –, de faire sa partie de dominos, de se remettre aussi à parler en arabe, un arabe avec les “r” non roulés.* ». L’imposition de la langue française comme langue coloniale, n’a pas éliminé l’usage des langues maternelles dans le domaine informel.

« *“C’est la première fois de ma vie que j’entends cette plainte maternelle ” oui, d’une voix éperdue, elle me souffle en arabe, avec son accent de Césarée : —tu me vois, moi ... (sa voix désespérée hésite , trouve la seule image qui jaillisse d’elle , de son cœur , de sa chair , de sa mémoire) ... moi , ô ma fille , pareille à une chatte sans menottes ! Oui, elle a eu cet étrange aveu : la voici muée en chatte, plongée dans la douleur, et ses mains ou ses pattes, elle n’a pas dit qu’elles étaient dépourvues de griffes, non : “bladidates”, a-t-elle soupiré en arabe –“sans menottes ”!* » Le personnage désigne l’arabe comme langue de sensibilité.

« *Moi seule, toute fois, connaissais le dicton arabe, colporté même par des parentes illettrées, à savoir que, “si l’arabe est la langue de Dieu”, puisque Mohamed l’a entendue de Gabriel dans la grotte, le grec est néanmoins “la langue des anges”, mais que ces fillettes ne chercheraient nullement à comprendre la langue parlée, hors de l’école, par les neuf dixième de la population du pays! Même moi, je ne m’étais pas posé la question, comme si la période coloniale ou nous vivions anesthésiait en moi aussi l’étonnement qui aurait dû être le mien devant la surdité de mes condisciples à ma langue maternelle.* ». L’auteure montre l’influence de la langue française sur les langues maternelle pendant la période de la colonisation.

« *Les “ indigènes” ; quant à “ eux”, eh bien, en langue arabe, avec ma mère, c’est à peine si nous les nommions “eux”, c’était “eux”, sans plus!* » ». Le personnage veut dire dans ce passage qu’il n’appartient pas aux indigènes qui parlent la langue arabe, ce qui signifie qu’il est étranger par rapport à eux en parlant le français.

« *Surtout ne pas parler au-dehors sa langue de cœur, je veux dire sa langue maternelle ; si vous passiez inaperçue dans la rue, grâce aux Français qui allaient et venaient autour de vous ; surtout ne pas user de cette langue d’intimité avec un homme arabe.* ». Le personnage qualifie la langue maternelle de « *langue du cœur* » la langue aimée et appréciée.

« *L’habite désormais la petite voix d’une sœur inconnue, s’exprimant pas même dans une langue oratoire, non, dans ma langue maternelle.* » Le personnage démontre l’abandon de la langue maternelle même dans le parler familial.

## **5-Synthèse et Bilan de l'analyse**

Après l'analyse thématique des passages extraits de deux corpus différents de l'écrivaine Assia Djébar, nous essayons de synthétiser l'essentiel de ce que nous avons dégagé. Nous nous sommes trouvés devant des nuances entre l'analyse des paroles de l'auteure en tant qu'écrivaine, c'est-à-dire, son discours épilinguistique et celles des personnages qui sont des êtres fictifs.

Pour analyser un discours épilinguistique, nous nous référons directement aux énoncés prononcés par le cas d'étude. C'est-à-dire, repérer les termes les plus significatifs pour arriver à la récolte des représentations renvoyant aux différents thèmes traités.

Ainsi, dans l'analyse des discours littéraires, nous optons à un repérage intuitif des représentations ; puisque les paroles d'un personnage ne peuvent pas représenter les vraies paroles d'un individu.

Pour confirmer l'appropriation linguistique de la langue française chez l'écrivaine, nous estimons que nous avons pu y arriver. Nous avons détecté cette appropriation linguistique à travers les traces de discours épilinguistique repérées dans les extraits de son discours à l'Académie française. Nous pouvons dire que cette tentative d'appropriation pourrait être due à son vécu dans des milieux scolaires différents et à son attachement au succès dans l'écriture.

Concernant l'identité linguistique, la romancière ainsi que les personnages des romans montrent leur attachement identitaire aux langues maternelles (l'arabe et le berbère) comme langues d'origine en rejetant le français. Cette dernière est présentée comme langue du colonisateur et de l'adversaire chez le personnage et comme langue de liberté d'expression chez Assia Djébar.

En ce qui concerne l'imaginaire linguistique pour Assia Djébar, nous pouvons dire qu'elle oscille entre la valorisation et la dévalorisation des mêmes langues : Le français, l'arabe institutionnel, l'arabe algérien et le berbère. En outre elle considère la langue française comme langue de la liberté d'expression et de fiction et les langues maternelles en tant que langue des sentiments et du vécu.

Il nous a apparu que son discours fictif à travers les passages des personnages rejoint son discours épilinguistique d'une part, comme nous ne pouvons pas ignorer qu'il y a des paradoxes dans ses représentations à l'égard des langues dans ces différents corpus.

# **Conclusion Générale**

### Conclusion Générale

En débutant notre travail de recherche qui s'inscrit dans une démarche sociolinguistique, nous avons mis l'accent sur le discours épilinguistique d'Assia Djébar. Comme nous avons analysé le discours fictif qui se présente dans les paroles des personnages dans les extraits de trois romans d'Assia Djébar. Notre objectif était d'illustrer et d'interpréter le phénomène de représentations sociolinguistique de l'arabe institutionnel, l'arabe algérien, le berbère et le français chez l'écrivaine Assia Djébar.

La mise en lumière des résultats dégagés à travers l'analyse thématique du discours épilinguistique et celle des passages de trois romans nous a permis de repérer les représentations des langues comme phénomène sociolinguistique. C'est une étude qui nous paru nécessaire car elle porte présente intérêt pour notre domaine d'étude que sont les sciences du langage. Le discours de ces écrivains ayant une influence sur les représentations des locuteurs notamment à l'heure actuelle où leurs discours circulent sous forme de citations sur les réseaux sociaux numériques.

Notre recherche est répartie en deux chapitres ; nous avons entamé le premier par un éclaircissement de la relation existant entre la linguistique et le discours littéraire, et ce afin de délimiter le cadre théorique de notre recherche.

Il nous a d'emblée semblé important d'aborder certains thèmes que nous avons trouvé utiles pour notre recherche. Il s'agit de l'appropriation linguistique, l'identité linguistique et l'imaginaire linguistique. Dans la première partie de cette étude nous avons commencé par définir les thèmes évoqués ci-dessus afin de les utiliser dans l'analyse de notre corpus.

Il faut rappeler que notre intérêt était centré sur l'écrivaine Assia Djébar et beaucoup plus sur ses pratiques langagières et sur les présentations à l'égard des langues pratiquées sur le territoire Algérien.

Nous avons constaté qu'il existe une relation étroite d'échange et d'interdisciplinarité entre la linguistique et le discours littéraire. D'abord, quand les écrivains, décident d'écrire des ouvrages, ils adoptent la langue qu'ils maîtrisent, que ce soit leur langue ou celle de l'autre.

À travers l'analyse thématique des différents corpus, nous avons repéré des imaginaires linguistiques et une quête identitaire qui passe par un questionnement sur la langue. Nous avons également relevé les traces épilinguistiques qui renvoient à l'appropriation de la langue chez cette écrivaine.

Pour répondre à notre problématique qui porte sur les représentations des langues l'arabe institutionnel, l'arabe algérien, le berbère et le français chez l'écrivaine nous relevons l'existence des images accordées aux langues présente en Algérie.

L'existence des représentations des langues chez l'écrivaine Assia Djébar apparaissent comme complexes en fonction des différents discours.

Pour la liberté d'écriture en langue française chez Assia Djébar, nous avons essayé de procéder au repérage des imaginaires linguistiques dans ces extraits des romans et son discours épilinguistique.

Notre travail a pour objectif de démontrer que l'étude des questions linguistiques chez nos écrivains demeure un terrain en friche. Nous espérons permettre que d'autres perspectives de recherche s'ouvrent dans le même thème afin de promouvoir ce champ d'étude. Nous espérons, à l'avenir, réaliser ces nouvelles perspectives en abordant d'autres cas d'études.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUE**

**Références bibliographiques**

ABESS, A-Y & KEBASS, M. (2013), « *Pour une problématisation des écritures bilingues* » dans *la littérature francophone algérienne* ». Lien vers l'article : <https://asip.cerist.dz/en/article/2636>.

ATALLAH, M. (2017), « *Etudes littéraires algériennes* », l'Office des Publications Universitaires, p94 à 122, Algérie.

BOUGHLIEM, K. (2018), « *Les représentations du français chez les écrivains algériens d'expression française, cas d'Assia Djébar, Amine Zaoui, Kamel Daoud* », université Abdelhamid ibn Badis Mostaganem, p16 et17.

BOYER, H. (2003) « *De l'autre coté du discours : Recherches sur le fonctionnement des représentations communautaires* », L'Harmattan, p44, Paris.

BROSSARD, M. « *Quelques réflexion sur : Activité métalinguistiques et situation scolaires* », In. *Repères*, recherches en didactique du français langue maternelle, n°9, 1994.

CALVET, L-J. (1998), « *Insécurité linguistique et représentations : Approche historique* », in *Une norme ou des normes ? Insécurité linguistique et normes endogène en Afrique francophone*, Didier Erudit.

CALVET, L, J. (1999), « *Pour une écologie des langues du monde* », Plon, p165, Paris.

CANUT, C. (1998), « *Pour une analyse des productions épilinguistique* », in *cahier de praxématique*, mis en ligne le 01 janvier 2010, p 75.

CANUT, C. (2003), « *Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : La mise en discours 'épilinguistique'* », in *langage et société*, (n°93), p.71-97.

CASTELLANI, J, P. « *La langue de l'autre* ».

<https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/4047309.pdf>.consulté

CHACHOU, I. (2018),« *Sociolinguistique du Maghreb* », Alger éd Elhibr, p73, Algérie.

CHACHOU, I. (2018), «*Les gens qui me reprochent mon accent, je ne m'appelle pas Marianne, je suis Algérienne*» *Les perceptions de la norme du français pratiqué en Algérie* », *signe, discours et société*, p4et5.

*file:///C:/Users/soussou/Downloads/Signes-Discours-et-Société-CHACHOU.pdf*

DABENE, L. (1994), «*Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues* », Hachette. Paris.

DJEBAR, A. (1996), « *Territoires des langues : entretien avec Lise Gauvin* », in, *littérature*, L'écrivain et ses langues, n°101, p. p 73-78.lien vers la publication : [https://www.persee.fr/doc/litt\\_0047-4800\\_1996\\_num\\_101\\_1\\_2396](https://www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_1996_num_101_1_2396).

DOISE, W. (1985), « *Les représentation sociales : définition d'un concept* », in, *Connexions* n°45 p243.

DRIDI MOHAMMED, M. (2007), « *langues et identité collective en Algérie* », *al athar*, Université Kasdi Merbah Ouargla.

<https://revues.univ-ouargla.dz/index.php/numero-06-2007/1223-langues-et-identite-collective-en-algerie-m-dridi-mohammed-universite-kasdi-merbah-ouargla>

GAMBERT, J. E. (1990), « *le développement métalinguistique* », in *PUF*, cité par

GAUTHIER, C. (2001), « *changer de langue pour échapper à la langue ?* » *L'identité linguistique en question* », in *Revue de littérature comparée*, n°338, p.p. 183-196.

GAUVIN, L, GRUTMAN, R. (1996), « *langues et littératures : éléments de bibliographie* », in. *Littérature*, L'écrivain et ses langues, n°101.

HOUDEBINE, A-M. (1993) : « *de l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique : Aspects théorique et méthodologiques* », in, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*.

HOUDEBINE, A-M. (1997), « *imaginaire linguistique* », in, Moreau, M-L, (dir), *Sociolinguistique : Les concepts de base*, Sprimont, Mardaga, p165 à167.

HOUVILLE, S, L. (2014), « *Attitude linguistique : définition, implication et application à l'anglais* », *Hal Id*, Dumas, p18.

[https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00931707/file/HOUVILLE\\_Sylvain\\_M2R\\_Etudes\\_anglophones\\_2012.pdf](https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00931707/file/HOUVILLE_Sylvain_M2R_Etudes_anglophones_2012.pdf)

JODELET, D. (1989), (dir), « *représentation sociales : Un domaine en expansion* », *PUF*, Paris, p36.

LAMIZET, B. (2002), « *politique et identité* », in, Presses universitaires de Lyon, N°1468, p.p 5-6.

MACLAUGHLIN, M. (2001), « *les représentations linguistiques des jeunes écrivains du Sud- Est du Nouveau-Brunswick et leur impact sur la littérature acadienne* », in, *Francophonies d'Amérique*. Lien vers la publication :

<http://id.erudit.org/iderudit/1005152ar>.

MAINGUENEAU, D. (2011), « *linguistique, littérature, discours littéraire* », in, *Le français aujourd'hui*, n°175, p.75-82.

MAURER, B. RACCAH, P. Y. (1998), « *présentation : linguistique et représentation (s)* », in, *cahier de praxématique*, mis en ligne le 01 janvier 2013.

MUCCHIELI, A. (2008), « *L'analyse qualitative en science humaine et sociales* », Edition 4, ARMAND COLIN. P124, 162, 214. Paris.

REMYSEN, W. (2011), « *l'application du modèle de l'imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise* », *le langage et société*, n°135, p47 à 49.

ROSSOF, B. (1996), « *les imaginaires de la langue* » in, *Henri Boyer (éd.)*, *Sociolinguistique territoire et objets*, Delachaux et Niestlé, p79 Paris.

<http://femmesavantes.pressbooks.com/chapter/chapitre-3assia-djebar-ecrivaine-et-historienne/>

### **Liens vers le corpus**

Discours d'Assia Djebar à l'académie française :

<https://www.lefigaro.fr/pdf/AssiaDjebar.pdf>

### **Les romans du corpus**

DJEBAR, A. (1995), « *l'amour, la fantasia* », roman, édition ALBIN MICHEL, Paris, France.

DJEBAR, A. (2003), « *la disparition de la langue française* », édition ALBIN MICHEL, Paris, France.

DJEBAR, A. (2010), « *nulle part dans la maison de mon père* », édition actes sud, France.

# ANNEXES

Corpus

A) Quelques passages du discours d'Assia Djebar à l'académie française :



*L'Algérie a subi, un siècle et demi durant, dépossession de ses richesses naturelles, déstructuration de ses assises sociales, et, pour l'Algérie, exclusion dans l'enseignement de ses deux langues identitaires, le berbère séculaire, et la langue arabe dont la qualité poétique ne pouvait alors, pour moi, être perçue que dans les versets coraniques qui me restent chers.*

*Le monolinguisme français, institué en Algérie coloniale, tendant à dévaluer nos langues maternelles, nous poussa encore davantage à la quête des origines.*

*Ainsi, dirais-je, s'aviva mon « désir ardent de langue », une langue en mouvement, une langue rythmée par moi pour me dire ou pour dire que je ne savais pas me dire, sinon hélas dans parfois la blessure... sinon dans l'entrebâillement entre deux, non, entre trois langues et dans ce triangle irrégulier, sur des niveaux d'intensité ou de précision différents, trouver mon centre d'équilibre ou de tangage pour poser mon écriture, la stabiliser oui risquer au contraire son envol.*

*La langue française, la vôtre, Mesdames et Messieurs, devenue la mienne, tout au moins en écriture, le français donc est lieu de creusement de mon travail, espace de ma méditation ou de ma rêverie.*

*Rappelons que, pendant des siècles, la langue arabe a accompagné la circulation du latin et du grec, en Occident ; jusqu'à la fin du Moyen Âge. Après 711 et jusqu'à la chute de Grenade en 1492, l'arabe des Andalous produisit des chefs d'œuvre dont les*

auteurs, Ibn Battouta. z-La langue arabe était alors véhicule également du savoir scientifique (médecine, astronomie, mathématiques etc.)

*À quoi me sert aujourd'hui ma langue française ? Je me pose presque ingénument la question. Dès l'âge de vingt ans, j'avais choisi d'enseigner en université l'histoire du Maghreb.*

*Est-ce que, me diriez vous, vous écrivez, vous aussi, métamorphosée, masquée et ce masque que pourtant vous ne cherchez pas à arracher, serait la langue française ? Depuis des décennies, cette langue ne m'est plus langue de l'Autre presque une seconde peau, ou une langue infiltrée en vous-même*

*Une langue maternelle.....Une langue d'insolation qui rythmerait au dehors des corps de femmes circulant, dansant, toujours au dehors, défi essentiel.*

*Les mots de toute langue se palpent, s'épellent, s'envolent comme l'hirondelle qui trisse, oui, les mots peuvent s'exhaler, mais leurs arabesques n'excluent plus nos corps porteurs de mémoire*

*Dire, sans grandiloquence, que mon écriture en français est ensemencée par les sons et les rythmes de l'origine*

*Mon français s'est ainsi illuminé depuis vingt ans déjà, de la nuit des femmes du Mont Chenoua. Il me semble que celles-ci dansent encore pour moi dans des grottes secrètes, tandis que la Méditerranée étincelle à leurs pieds. Elles me saluent, me protègent. J'emporte outre Atlantique leurs sourires, images de « shefa' », c'est-à-dire de guérison. Car mon français, doublé par le velours, mais aussi les épines des langues autrefois occultées, cicatrisera peut-être mes blessures mémorielles.*

*Oui, ma langue d'écriture s'ouvre au différent, s'allège des interdits paroxystiques*

**B)-Territoire des langue : Entretien de Lise Gauvin : vaste est la prison (paris, Albin Michel, 1995)**

Lise Gauvin introduit son entretien avec Assia Djébar en lui demandant de parler des langues de l'Algérie qu'elle les a parlées dans ces écrits, et qu'il les trouve comme une remonte dans la mémoire de l'Algérie, Assia Djébar répond « (...) la langue arabe est une langue entre la langue populaire de la rue et la langue de littérature, cet arabe est une langue vivante, elle n'est par hasard une langue de théâtre et de dialogue — dans laquelle il faisait des allées et venues constantes entre la langue du « meddah », chanteur populaire des marchés, et une langue de lettrés. »

*« Il y a une sorte de haine installée contre les langues. Dès qu'on est francophone, les intégristes vous disent : « Ah ! Elle parle français, donc c'est le parti de la France ». Ce qu'on ne disait pas tout de suite après l'indépendance. »*

Lise Gauvin continue en lui demandant d'expliquer pourquoi l'alphabet berbère, l'écrivaine réplique : « parce que il y a trois langues dans la culture algérienne, l'arabe

*littéraire, l'arabe populaire et la langue berbère la langue de ma grand mère mais dans mon adolescence j'étais persuadée que c'était une langue orale, qu'elle n'avait pas d'alphabet, À la fin on a compris que c'était une écriture libyque — le berbère s'appelait le libyque, Dans ce manque, autour de cette écriture qui a disparu des mémoires — mais la langue subsiste dans son oralité et dans sa rudesse. »*

Lise Gauvin interroge Assia Djébar sur l'appellation la guerre des langues la romancière dit : *« Ces rapports de rivalité — de fausse rivalité — entre les langues sont en réalité manipulés par des intérêts politiques. »*

Lise Gauvin. — Vous avez refait le trajet des langues. Mais pour parler de cet alphabet perdu, de cette écriture disparue, vous utilisez le français puisque vous avez choisi d'écrire dans cette langue. Comment alors approcher cette réalité d'une langue perdue ? Assia djébar : *« la langue berbère est une langue ancienne, orale et grâce a un conducteur du touaregs, parce que le Sahara reste indépendante jusque le début de ce siècle. »*

*« Je me suis rappelé ma mère quand elle avait vingt ans. Elle s'essayant au français. Quand elle était dans sa langue arabe, elle m'apparaissait dans tout son raffinement : pour moi elle est une aristocrate, avec une culture spécifique que je fais remonter jusqu'à la période andalouse — Elle avait ses cahiers de poésie arabe, elle chantait l'arabe classique et elle parlait un arabe dialectal, Lorsqu'on est allé vivre au village, j'ai compris que son arabe dialectal était un arabe raffiné ».*

Lise Gauvin dans votre rapport à la langue française, dans cette écriture en français, on sent comme une nostalgie, une limite. Vous dites à un moment donné : *« Mes mots ne se chargent pas de réalité charnelle. J'écris, je parle français au dehors ».* Assia Djébar répond : *« (...) dès que j'étais dans un besoin d'expression amoureuse — je veux dire dans ma vie de femme — le français devenait un désert. Je ne pouvais pas dire le moindre mot de tendresse ou d'amour dans cette langue— Écrire en français sur ma propre vie, c'était prendre une distance inévitable. »*

Lise Gauvin : Avez-vous essayé de trouver des équivalents français de ces sonorités, de ce fonctionnement ? Assia Djébar, *« j'ai essayé de retravailler la langue française comme une sorte de double de tout ce que j'ai pu dire dans ma langue du désir. Je me suis rendu compte, à partir d'un certain moment, que le français était ma langue pour penser, pour avoir des amis, pour communiquer avec des amis, mais que, dès que l'affectivité et le désir étaient là, cette langue me devenait aphasique — Je pense que c'est assez fréquent pour les auteurs de parler de la langue maternelle comme langue du désir ».*

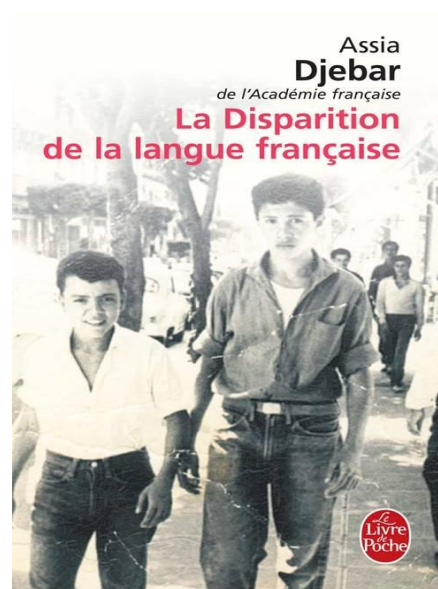
Lise Gauvin. Mais par contre le français n'a-t-il pas été associé, chez vous, à la langue paternelle ? puisque votre père était instituteur de français ? Assia Djébar, *« de français alors qu'il est d'origine vraiment berbère mais ayant parlé non le berbère, mais l'arabe, son arabe dialectal était un arabe raffiné qui n'avait rien à voir avec l'arabe des paysans dépossédés. Mon père, tout en étant instituteur de langue française, ne se*

*considérerait pas comme assimilé ; lui-même déjà utilisait sa langue comme protestation — J'en arrive à la conclusion que cette langue que je n'utilise pas dans le désir et dans l'amour, cette langue m'a donné surtout l'espace ».*

Lise Gauvin. Il n'y a donc pas eu de problème au départ pour la langue d'écriture. Elle s'est imposée à vous. La romancière répond « (...) *Quand vous êtes en colonisation, il est évident que si vous continuez vos classes la langue dominante c'est celle qui va vous ouvrir des portes. ...Ce n'est pas un choix que vous faites — Quand je suis arrivée en sixième et qu'on m'a dit : « Quelle première langue étrangère voulez-vous prendre ? » Comme j'avais fait mes six années d'école coranique, j'ai mis, en première position : « arabe ». Cela a causé un grand branle-bas. »*

### C) Quelques passages des romans d'Assia Djébar :

#### 1- la disparition de la langue française 2003

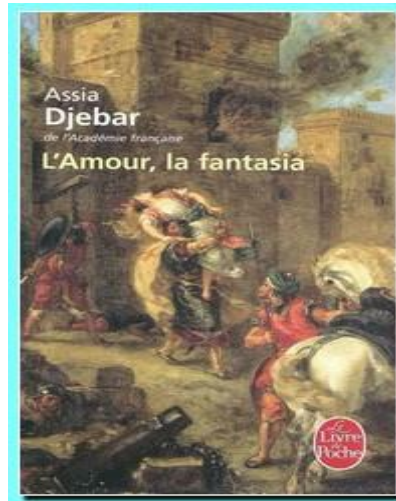


P<sup>6</sup>14 « *Ma mère ne parlait point kabyle et se voulait citadine, jusqu'à dans son arabe raffiné »*

P23 « *je lui parle toujours dans le dialecte local, celui de mon quartier de la Casbah. ».*

P25 « *Ma mère seule qui sait lire et parle très correctement le français (...) Soupiré-je dans la langue de ma mère au lieu du berbère, le dialecte arabe d'el Djazira (...) Mes mots d'enfant, ceux de ma mère la langue maternelle. ».*

## 2- L'amour la fantasia 1985



P12 « *Les mots conventionnels et en langue française de l'étudiant (...) la correspondance secrète se fait en français.* ».

P43 « *La langue française pouvait tout m'offrir de ses trésors inépuisables* ».

P54 « *Après quelques années ma mère apprit progressivement le français* »,

P55 « *Lorsque nous revenions, chaque été, dans la cité natale, Ma mère, bavardant en arabe avec ses sœurs ou ses cousines.* »

P55 « *Elle à apprit tard le français, elle fit des progrès rapides (sa mère) (...) Le discours maternel évoluait.*»

P86 « *Mes missives en langue française partent pour ailleurs* »

P87 « *Je déchiffrai la calligraphie arabe à l'âge de 18 ans.* »

P92 « *En fait, je recherche, comme un lait dont on m'aurait autrefois écartée, la pléthore amoureuse de la langue de ma mère.*».

P223 « *Comment une femme pourrait parler haut, même en langue arabe, autrement que dans l'attente du grand âge ?* ».

P224 « *Le dévoilement, aussi contingent, devient, comme le souligne mon arabe dialectal du quotidien, vraiment "se mettre à nu"*»

P151 « Peut-être me fallait-il le proclamer : « je t'aime en -la-langue française». »

P255 « Je parle de l'écriture arabe dont je m'absente, comme d'un grand amour. Cette écriture que, pour ma part, j'ai apprivoisée seulement pour les paroles sacrées, la voici s'étalant devant moi en pelure d'innocence, en lacis murmurants-dès lors, les autres (la française, l'anglaise, ou la grecque) ne peuvent me sembler que bavardes, jamais cautérisantes, carène de vérité certes, mais d'une vérité ébréchée. »

P256 « Comme si soudain la langue française avait des yeux, et qu'elle me les ait donnés pour voir dans la liberté, comme si la langue française aveuglait les males voyeurs de mon clan et qu'à ce prix. Je puisse circuler, dégringoler toutes les rues, annexer le dehors pour mes compagne cloitrées, pour mes aïeux mortes bien avant le tombeau. »

P261 « J'écris et je parle français au-dehors : mes mots ne se chargent pas de réalité charnelle. »

P297 « Je cohabite avec la langue française. »

P298 « Sous le poids des tabous que je porte en moi comme héritage, je me retrouve désertée des chants de l'amour arabe.

*Est-ce d'avoir été expulsé de ce discours amoureux qui me fait trouver aride le français que j'emploie ?*

*La luxuriance de cette langue me paraît un foisonnement presque suspect. »*

P298 « Quelle est ma langue mère disparue, qui m'a abandonné sur le trottoir et s'est enfuie ? ... Langue-mère idéalisée ou mal-aimée, livrée aux hérauts de foire ou aux seul geôliers! (...) Le français m'est langue marâtre. »

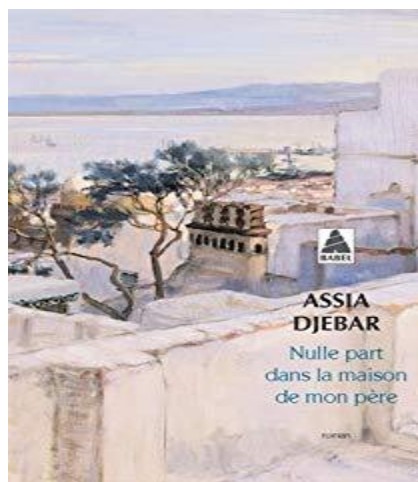
P300 « Écrire la langue adverse, ce n'est plus inscrire sous son nez ce marmonnement qui monologue écrire par cet alphabet devint poser son coude bien loin devant soi, par-derrrière le remblai — or dans ce retournement, l'écriture fait ressac (...) Me mettre à nu dans cette langue me fait entretenir un danger permanent de déflagration. De l'exercice de l'autobiographie dans la langue de l'adversaire d'hier.»

P301 « Comme Augustin, peu lui importe qu'il écrive, lui, l'auteur novateur de « L'Histoire des Berbères », une langue installée sur la terre ancestrale dans des effusions de sang ! Langue imposée dans le viol autant que dans l'amour (...) Langue installée dans l'opacité d'hier, dépouille prise à celui avec lequel ne s'échangent aucune parole d'amour ... le verbe français qui hier était calmé, ne l'était trop souvent qu'en prétoire, par des juges et des condamnés. Mots de revendication, de procédure, de violence, voici la source orale de ce français des colonisés (...) Cette langue était autrefois sarcophage des mines; je la porte aujourd'hui comme un messenger transporterait le pli fermé ordonnant sa condamnation au silence, ou au cachot. »

P302 « *J'écris, dit Michaux, pour me parcourir. » Me parcourir par le désir de l'ennemi d'hier, Celui dont j'ai volé la langue... »*

*« L'autobiographie pratiquée dans la langue adverse se tisse comme fiction, du moins tant que l'oubli des morts charriés par l'écriture n'opère pas son anesthésie. Croyant « me parcourir », je ne fais que choisir un autre voile. Voulant à chaque pas, parvenir à la transparence, je m'engloutis davantage dans l'anonymat des aïeules ! ».*

### 3- Nulle part dans la maison de mon père 2007



P32 « *Les yaouleds disaient-ils en introduisant ainsi dans le parler scolaire ce mot arabe tenter disaient-ils de leur faire rattraper leur retard dans la langue française car leurs parents ne parlaient que l'arabe ou le berbère. »*

P58 « Ne pas dire “ bonsoir ” respectueusement (la formule arabe usuelle était pourtant si chaude, si belle ... » L'auteure valorise l'arabe au niveau esthétique en le désignant par « si chaude, si belle ... »

P60 « *Ne pourrait jamais, elle, du jour au lendemain, sortir “nue”, selon le vocable arabe utilisé alors – c'est-à-dire sans le voile blanc dit “ islamique ” –, et par conséquent ne jamais apparaître au soleil, tout comme ces Européennes qu'en langue arabe nous qualifions de “nues”, elles que tout le monde cependant, y compris nous-mêmes, respectait ? (..) après l'étude il lui arrive d'aller chez l'épicier kabyle et là, quelquefois –le jeudi peut-être –, de faire sa partie de dominos, de se remettre aussi à parler en arabe, un arabe avec les "r" non roulés. »*

P97 « *C'est pourtant la langue, celle des "Autres", qui reste son armure même si, après l'étude il lui arrive d'aller chez l'épicier kabyle et là, quelquefois –le jeudi peut-être –, de faire sa partie de dominos, de se remettre aussi à parler en arabe, un arabe avec les "r" non roulés. »*

P104 « *"C'est la première fois de ma vie que j'entends cette plainte maternelle " oui, d'une voix éperdue, elle me souffle en arabe, avec son accent de Césarée : —tu me*

vois , moi ... (sa voix désespérée hésite , trouve la seule image qui jaillisse d'elle , de son cœur , de sa chair , de sa mémoire) ... moi , ô ma fille , pareille à une chatte sans menottes ! Oui, elle a eu cet étrange aveu : la voici muée en chatte, plongée dans la douleur, et ses mains ou ses pattes, elle n'a pas dit qu'elles étaient dépourvues de griffes, non : “bladidates”, a-t-elle soupiré en arabe –“sans menottes ”! »

P107 « Ton savoir français garant d'un avenir assuré » (son père a lui dit).

P116 « Elle qui m'a donné, oui la première à m'avoir donné à boire le tout premier vers français, prononcé comme j'étais auparavant habituée à recevoir seulement les versets du Coran : avec une lenteur quasi majestueuse, une gravité à peine marquée, une fluidité tranquille, presque fervente dans la chute »

P118 « En tant que première langue étrangère que je peux choisir, je voudrais apprendre littérairement la langue de ma mère, celle de mes aïeux –par ses poètes et ses textes anciens (...) Certes, pensais-je, l'arabe littéraire ne peut m'être une “langue étrangère“ »

P120 « Moi seule, toute fois, connaissais le dicton arabe, colporté même par des parentes illettrées, à savoir que, “si l'arabe est la langue de Dieu”, puisque Mohamed l'a entendue de Gabriel dans la grotte, le grec est néanmoins “la langue des anges”, mais que ces fillettes ne chercheraient nullement à comprendre la langue parlée, hors de l'école, par les neuf dixième de la population du pays! Même moi, je ne m'étais pas posé la question, comme si la période coloniale ou nous vivions anesthésiait en moi aussi l'étonnement qui aurait dû être le mien devant la surdité de mes condisciple à ma langue maternelle. »

P121 « Moi ne parlant pas le berbère, seulement l'arabe et le français.»

P126 « Quelques employés d'allure européenne, en complet-veston, les suivent – ceux-ci s'expriment parfois en arabe, parfois dans un français châtié, avec toutefois les "r" roulés, on les appelle les “émancipés”.»

P185 « Dans une langue que je ne comprenais pas, dans l'une des pièces du bas, avec l'un ou l'autre de ses métayers descendus des collines pour lui faire le décompte de la récolte en figues sèches, en olives, etc. C'était en langue berbère. »

P201 « Les “ indigènes” ; quant à “ eux”, eh bien, en langue arabe, avec ma mère, c'est à peine si nous les nommions “eux”, c'était “eux”, sans plus! »

P274 « Même si celles-ci ne pouvaient me libérer du murmure des femmes de la tribu, de l'écheveau de leurs voix parlant arabe (ou berbère, dans les hameaux de montagne), chuchotantes ou déchirées derrière chaque persienne... lectrice de tant de romans, de poèmes, de chroniques en langue française – celle-ci, ma langue silencieuse. »

P296 « Elle marchait auprès de lui, distraite par cette remarque : elle savait en effet combien tous les garçons de son monde, tenaient — contrairement aux filles

*scolarisées elles aussi en français — à rouler les "r", à rythmer autrement et de manière ostensible cette langue qui ne leur était pas maternelle. Les garçons, justement, pas les filles musulmanes ! Ni son père à elle, se dit-elle, mais lui, c'était par rigueur professionnelle, puisqu'il l'enseignait, cette langue française, à ses "garçons", presque tous fils d'ouvriers agricoles ou des chômeurs analphabètes (...) "il ne prononce pas tout à fait le français comme moi !" se dit-elle. »*

P308 « *Le français ne pouvant en rien rendre les allitérations, les allusions, les double ou triple sens d'un mot pivot, le jeu intérieur des rimes arabes...Oui, vraiment le français devient langue morte quand il n'est capable que de traduire le "sens", non la pulpe du fruit, ni la vibration de la rime!* »

P310 « *Je vous en prie, récitez-moi, en arabe, un ou deux vers d'un de ces poètes-brigands, d'avant l'islam ...Par exemple du plus grand peut-être d'entre eux : Imru al-Qays ! Je vous écouterai, ensuite vous m'en donnerez le sens ... pas forcément mot pour mot ! ».*

P314 «*Sur ce, Tarik s'arrêta net contre le mur d'une vieille maison et passa à la langue originelle —"la Somptueuse", ainsi l'appelai-je (.....) Tarik repassa au français, pour narrer la suite de la scène ».*

P315 « *Je vous en prie, dis-je envoyez-moi dans votre prochaine lettre le texte arabe, mais aussi la traduction de ces vers!(...) Envoyez-moi le texte arabe, mais voyellé, s'il vous plaît ! Je suis hélas médiocre en arabe classique ! Je n'ai jamais pu apprendre ma langue maternelle comme je l'aurais désiré ! ».*

P323 « *J'ai fini par rêver que les deux versions, dans ma langue maternelle et dans celle de Nerval, oui, ces deux formes sonores, à en parler la trace sous le drap, puis à réentendre le rythme de l'arabe et du français.».*

P224 « *elle avait , désormais avec ses voisines européennes , des conversations en français , c'est entre femmes arabes qu'elle se hasarda à ces conjectures qui permettaient de sentir combien notre société d'alors tentait d'évoluer ou ,au contraire , de dresser de nouvelles murailles.»*

P337 « *Surtout ne pas parler au-dehors sa langue de cœur, je vous dire sa langue maternelle ; si vous passiez inaperçue dans la rue, grâce aux Français qui allaient et venaient autour de vous ; surtout ne pas user de cette langue d'intimité avec un homme arabe.*

P340 « *Dehors, me voici à marmonner dans ma langue, la vraiment " mienne " : sur le mode du malaise ou du mécontentement puisque je ne peux l'exposer au soleil. Elle, cette langue maternelle, pourquoi ne serait-elle pas à jamais ma langue-peau? »*

P342 « *C'est voilée dorénavant au-dehors mais de la langue des "Autres" que tu avances – celle que justement tu écris, j'allais dire : que tu étreins ! »*

P355 « *Suis-je sûre, à présent, qu'il prononçait ce mot de " précieux " ? Nous parlions, je me souviens, en français : subsistait en moi une certaine résistance, ou une*

*forme de pudeur, le français me devenait langue neutre, alors qu'avec lui, mon premier amoureux, les mots d'amour dans ma langue maternelle – qui était aussi la sienne – auraient jailli maladroitement».*

P356 « *Un amour écrit en arabe, justement, mais la langue ancestrale et de poésie gardait une noblesse, pour ainsi dire, surannée, dont j'avais la nostalgie, même dans nos tête-à-tête* ».

P368 « *Mounira se penche vers Tarik et se lance dans un discours en arabe. Dans un premier temps je l'écoute, heureusement surprise : sa langue sophistiquée s'orne de formules que je trouve élégantes –un parler presque littéraire, un tour manière qui me rappelle certaines parentes de mon enfance, vieilles dames à la langue raffinée, quoique légèrement surannée.*»

P368 « *Mounira se penche vers Tarik et se lance dans un discours en arabe. Dans un premier temps je l'écoute, heureusement surprise : sa langue sophistiquée s'orne de formules que je trouve élégantes –un parler presque littéraire, un tour manière qui me rappelle certaines parentes de mon enfance, vieilles dames à la langue raffinée, quoique légèrement surannée.*», Nous décelons l'imaginaire linguistique chez l'écrivaine à travers ces valorisations de la langue arabe. Des représentations sont repérables par l'usage des formes telle que : « langue sophistiquée », « élégante », « langue raffinée ».

P369 « *Cette rencontre à trois, me dis-je, m'aura au moins permis de l'entendre , lui , s'exprimer dans notre langue !* »

P370 « *Je profite d'une courte pause pour prendre la parole à mon tour, mais dans la langue de Voltaire tout en me disant dans mon for intérieur : “Un jour, je dirai des mots doux à ce jeune homme, mais dans l'intimité (encore lointaine) et ce sera dans notre langue maternelle !* ».

P384 « *L'habite désormais la petite voix d'une sœur inconnue, s'exprimant pas même dans une langue oratoire, non, dans ma langue maternelle.* ».

P408 « *Je me suis alors sentie amoureuse : de la langue perdue “l'arabe“.* »

